

# Bulletin Municipal 2020



JANVIER 2021 N°41

*Une année Particulière !*



## Sommaire

Editorial.....	p2
Vie municipale.....	p3 à 5
Votre nouvelle équipe municipale....	p6-7
Finances .....	p8-9
Travaux .....	p10-11
Vie scolaire .....	p12-13
Vie municipale .....	p14
Vie paroissiale .....	p15
Intercommunalité.....	p16 à 21
Vie locale .....	p22-23
Vie associative.....	p24 à 27
Environnement.....	p28
Réglementation.....	p29
Informations pratiques / Climat.....	p30
Libre expression.....	p31
Calendrier des fêtes.....	p32

**Bulletin municipal de Cheyssieu N°41— 2020**  
**Responsable de publication : Gilles BONNETON**  
**Rédaction et conception : Commission communication**  
**Impression : Imprimerie DUPUIS**  
**Dépôt légal janvier 2021**



### Commission Communication

La commission est composée de Gilles BONNETON, Marion COMPE, Vincent COUTURIER, Bénédicte FERNANDEZ, Sylviane MICHALLET, Lilah BRAIK, Michael GRENOUILLER, Ouarda KABIR, Bernard MICHEL.

Elle a en charge la rédaction, l'élaboration et la distribution des flashs info ainsi que du bulletin municipal.

Elle est heureuse de vous présenter ce bulletin qui retrace l'année 2020 sur notre commune; ce document est entièrement élaboré et mis en forme par les membres de la commission.

**Nous remercions vivement  
tous les annonceurs pour leur participation à la  
réalisation de cette brochure.**



## Mot du maire

Une année bien singulière.

La pandémie mondiale qui nous frappe, a conduit notre Président de La République à instaurer l'état d'urgence sanitaire pour faire face à un virus inconnu.

La communauté scientifique, d'hypothèses en découvertes, affine la meilleure réponse à apporter : vaccin et (ou) traitement.

Dans l'attente, nous nous devons de respecter les consignes sanitaires.

Les intérêts particuliers, aussi respectables soient-ils, ne peuvent prévaloir sur l'intérêt général.

Le 15 mars vous avez témoigné votre confiance à la liste que je conduisais par 61.2% de vos suffrages ; je vous en remercie.

Le premier confinement, au lendemain des élections municipales n'a pas permis l'installation des nouveaux élus.

C'est l'ancienne équipe, forte d'expérience et de cohésion, qui a géré cet événement inédit ; a mis en place les protocoles, les a adaptés en fonction des annonces présidentielles et des arrêtés préfectoraux, a organisé le retour des enfants à l'école sur le principe d'un enfant pour quatre mètres carrés...

Je tiens à remercier celles et ceux qui avaient fait le choix d'arrêter leur engagement au service de la commune, à celles et ceux battus aux élections du 15 mars, aux nouveaux élus de la liste « Unis pour l'Avenir », pour leur présence, leur implication et leur dévouement, répondant sans faillir à mes demandes. J'attends le moment de partager avec vous tous des instants chaleureux.

Le 25 mai la nouvelle équipe municipale a été installée et le 10 juillet les élus communautaires ont procédé à l'élection du nouvel exécutif. J'ai été élu Vice-Président en charge des Affaires Sportives.

Les nouveaux exécutifs adaptent leur fonctionnement dans le strict respect des obligations sanitaires (répartition des élus sur différents sites et Visio conférence).

2020 a vu le départ à la retraite de notre unique secrétaire de mairie, pivot de la vie communale, 36 années à votre service. Des soucis de santé ont empêché une transition en douceur et j'ai dû faire face à un été sans secrétariat.

Merci à ma collègue d'Auberives-sur-Varèze qui a permis la mise à disposition au coup par coup de ses secrétaires. Bonne retraite et bonne santé Jacqueline.

Bienvenue à Emmanuelle ROZELIER, en poste depuis le 18/09/20, qui découvre les multiples facettes du métier de secrétaire de mairie en milieu rural.

Enfin, je veux rendre hommage aux victimes du terrorisme islamiste, au professeur d'histoire géographique décapité.

Aux militaires engagés en opérations extérieures.

A nos gendarmes et policiers trop souvent pris pour cible.

Au personnel soignant confronté quotidiennement à la Covid 19.

Prenez soin de vous, prenons soin de nous.

Bonne année 2021.



## Etat civil

### Naissances

**Victoria Julia Gladys PEREIRA**, née le 29 Avril 2020 à Pierre Bénite (Rhône)  
**Clémence Célia Cécile JAIL**, née le 9 Mai 2020 à Vienne  
**Nino DE SOUSA**, né le 18 Septembre 2020 à Vienne  
**Rose Angelina PASCHE**, née le 22 Septembre 2020 à Bron (Rhône)  
**Robin Florian Morgan SATIN**, né le 28 Septembre 2020 à Vienne  
**Melvin Christian Georges LEVY**, né le 5 Octobre 2020 à Bron (Rhône)  
**Nino GONSALEZ**, né le 19 Octobre 2020 à Vienne  
**Gianni REYNAUD**, né le 28 Novembre 2020 à Vienne  
**Alice Clara BOISSY**, née le 24 Décembre 2020 à Vienne

### Mariages

**Gilbert RICHARD et Fabienne ROLLAND** le 8 Août 2020  
**Adrien DUPRE et Marlène TIRINANZI** le 4 Septembre 2020  
**Renaud Clément VIVIEN et Inès Muriel Mathilde GARCIA** le 25 Septembre 2020  
**Jérôme CHAUT et Jeaninne Arlette AVOZOA MBIDA** le 25 Septembre 2020

### Décès

**Nicole GOY épouse GUILLAUD**, le 24 Mars 2020 à Vienne à l'âge de 80 ans.  
**Gilbert GROLEAT**, le 27 Mars 2020 à Vienne à l'âge de 80 ans.  
**Pierre CHAREYRE**, le 15 Mai 2020 à Vienne à l'âge de 76 ans.  
**Marcel RICHARD**, le 4 Juin 2020 à Le péage de Roussillon à l'âge de 88 ans.  
**Patrick DOYETTE**, le 21 Juin 2020 à Cheyssieu à l'âge de 50 ans.  
**Georgette BONNETON épouse RICHARD**, le 28 Juin 2020 à St Rambert d'Albon à l'âge de 90 ans.  
**Alain MONAN**, le 4 Août 2020 à Cheyssieu à l'âge de 51 ans.  
**Rolland THAIZE**, le 11 Décembre 2020 à Pierre Bénite à l'âge de 82 ans.  
**Roméo CODACCIONI**, le 31 Décembre 2020 à Vienne à l'âge de 80 ans.

## Permis de construire

**Mr et Mme MAKHLOUFI Rhani**,  
Route de Caraz : maison individuelle.  
**SCCV du Pilat**  
86 Route du Pilat : Maison individuelle.  
**Mme DUPLANY Karell**  
Route des Alpes : 2 logements et local  
**Mr et Mme SANCHEZ Casimir**  
414 Montée des Rossières : modifications façades et garage.  
**Mr et Mme COBAN Cener**  
Route de la Brûla : maison individuelle  
**Mr et Mme SATIN Samuel**  
153 Chemin de Suzon : extension en surélévation d'une maison individuelle.  
**Mr MEDOLAGO Christophe**  
411 Route du Cuillery : abri de jardin  
**SCI 2LNM**  
191 Route des Meuilles : réhabilitation d'un corps de ferme en 3 logements.  
**Mr et Mme VIVIEN Renaud**  
Route de la Brûla : maison individuelle.  
**Mr GOUBET et Mme DUVAL**  
Rue de la Baronnière : maison individuelle  
**SCV LA GARENNE**  
Route des Alpes : bâtiments collectifs  
**Mr CINGOLANI Florian**  
Route de la Brûla : maison individuelle  
**Mr CHANCEL Jean Luc**  
583 Route du Cuillery : piscine + abri

} E  
N  
C  
O  
U  
R  
S

## DEMANDE DE DECLARATIONS EXEMPTES DE PERMIS DE CONSTRUIRE (DECLARATIONS PREALABLES)

Mr GENIN Walter 196 Route de Beauchuzel : Division Parcellaire  
 Mme SILVESTRE Alexia 160 Route de la Brûla : Modification de fenêtre en porte-fenêtre  
 ISOWATT 726 Route de la Brûla : pose de panneaux photovoltaïques sur toiture  
 Mr MOULIN Cyril 427 Route de la Brûla : Modifications menuiseries.  
 Mme MARTINEZ Ghislaine 167 Rue du Clos: Division parcellaire.  
 Mme MONTMASSON Marie-Hélène 40 Rue du Clos: Piscine.  
 Mr RIVELLINI Gérald 331 Route des Meuilles: Mur de clôture.  
 Mme FRANDON Charlene 665 Route du Cuillery : Abri de jardin.  
 Mr GRENOUILLER Yves 314 Route des Alpes : Pergola  
 Mr et Mme BETTON MENIVAL 983 Chemin des Etangs : Clôture.  
 Mr MABILON Olivier 495 Route de la Brûla : Division d'un lot à bâtir.  
 Mr MABILON Jacques 368 Route de la Brûla : Abri de jardin  
 Mr ROZELIER Julien 233 Route des Alpes: Piscine  
 Mme BAROU Nathalie 90 Route du Cimetière : Clôture  
 Mr VIDAL Franck 99 Rue de la Baronnière : Piscine  
 Mr BARBIER Michel 95 Rue du Clos : Portail  
 Mr DE SOUSA Alexandre 153 Chemin du Suzon : Abri de jardin

Mr et Mme THIVOLLE Gérard 141 Route du Pilat : Abri de jardin  
 Mme VIVIEN Corinne—Mr GRENOUILLER Bernard 291 Route de la Brûla : Création d'un lot à bâtir.  
 SCI LNM 191 Route des Meuilles : Division parcellaire  
 Mme PARET Jocelyne Le Village : Création d'un lot à bâtir  
 Mr MABILON Jacques 368 Route des Alpes : Abri de jardin.  
 ISOWATT 240 Montée des Rossières : panneaux solaires sur toiture.  
 Mr LARGUIER Robert 637 Route du Cuillery : Local technique + piscine - Installation de panneaux photovoltaïques .  
 Mr LEVILAIN Alain 89 Route des Alpes: Aménagement d'un garage, agrandissement de fenêtres et création de porte.  
 Mr GAILLARD Olivier 432 Route de Beauchuzel : Piscine + rénovation de façades  
 ENERGY GO 370 Route du Pilat : panneaux solaires sur toiture  
 ENERGY GO 85 Route de Caraz : panneaux solaires sur toiture  
 Mr MECHAUD Johan 178 Lot Les Vergers: piscine+ local technique.  
 FREE MOBILE : Implantation relai radio mobile et pylône. (REFUS)

## Séance du 27 Février 2020

### Compte de gestion 2019

Le compte de gestion de l'exercice 2019 est approuvé à l'unanimité.

### Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019

Résultat de fonctionnement de l'exercice	144 940.38 €
Résultat antérieur reporté	0.00 €
Résultat à affecter	144 940.38 €
Solde d'exécution d'investissement	+ 363 042.33 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	11 934.00 €
Besoin de financement	0.00 €
<b>Affectation</b>	
Affectation en réserve R 1068 en investissement	85 940.38 €
Report en fonctionnement R 002	59 000.00 €

### Amortissement immobilisations

Les dépenses réalisées en 2019 font l'objet d'amortissement à hauteur de 9 899.20 € portant sur des travaux d'éclairage public sur une durée de un an. Les crédits correspondant sont inscrits au budget communal.

### Budget primitif 2020

Le Budget Primitif pour l'exercice 2020 est équilibré en dépenses et recettes aux montants de :

572 331.00 € en section de fonctionnement  
883 624.00 € en section d'investissement

### Bail commercial local communal 38 rue de la Baronnière

Le réajustement du loyer a été révisé en fonction de l'indice trimestriel des loyers commerciaux publié par l'INSEE. Le bail commercial a été approuvé pour un montant de 100 € mensuels aux conditions définies.

### Compte administratif 2019

#### Section de fonctionnement :

Dépenses 434 692.96 €  
Recettes 579 633.34 €  
Résultat reporté 0.00 €  
Résultat de clôture + 144 940.38 €

#### Section d'investissement :

Dépenses 567 254.88 €  
Recettes 214 512.72 €  
Résultat reporté + 715 784.49 €  
Résultat de clôture + 363 042.33 €  
Résultat de clôture total + 507 982.71 €

Restes à réaliser :

Dépenses d'investissement 11 934.00 €

Le compte administratif 2019 est approuvé à l'unanimité.

### Vote taux imposition 2020

Maintien des taux 2019 pour les trois taxes :

.Taxe d'habitation 7,21%  
.Taxe foncière bâti 12,47%  
.Taxe foncière non bâti 54,42%

## Séance du 25 Mai 2020

### Election du maire et des adjoints :

Nombre de votants : 15  
Gilles BONNETON élu avec 12 voix  
Isabelle BOZON 3 voix

### Election des adjoints

Nombre de votants : 15  
Vincent COUTURIER élu 1er adjoint avec 12 voix  
Béatrice SONNIER élue 2ème adjointe avec 12 voix  
Emmanuel MONTAGNON élu 3ème adjoint avec 12 voix.

## Délibérations conseil

### Séance du 8 Juin 2020

#### Montant des indemnités de fonction maire, adjoints et conseiller municipal

Décide de fixer le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints et du conseiller municipal délégué

comme suit :

-Maire : 44 %

-Adjoints : 9.9 %

-Conseiller Municipal délégué : 4 %

En référence à l'indice brut terminal de la Fonction Publique.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Communal.

### Séance du 8 Juillet 2020

#### Nomination d'un représentant au comité du bassin du Syndicat isérois des rivières Rhône aval

Désignation de Monsieur MECHAUD Michel pour représenter la commune au comité du SIRRA.

#### Autorisation recrutement d'agents non titulaires de remplacement

Considérant que les besoins de services peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux indisponibles. Le Maire est autorisé à recruter en tant que de besoin des agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 précitée.

#### Bail commercial

Le conseil municipal décide, au vu de la crise sanitaire et du confinement du printemps 2020, de suspendre les loyers pour une période de 6 mois de mars à août 2020.

#### Commission communale des impôts directs (CCID)

Le Maire expose au Conseil Municipal le rôle qui incombe à la commission communale des impôts directs (CCID) et indique qu'il convient, à la suite des élections municipales, de proposer au choix du Directeur départemental des finances publiques, une liste de douze commissaires titulaires et une liste de douze commissaires suppléants pour le renouvellement de cette commission dont le mandat a la même durée que celle du Conseil Municipal.

#### Recrutement d'agents en cas d'accroissement temporaire d'activité.

Le conseil municipal décide de charger le Maire de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature de leurs fonctions et leur profil.

#### Commission de contrôle : désignation des délégués municipaux.

Désignation de conseillers municipaux qui feront partie de la commission de contrôle des listes électorales.  
Titulaires : Annie Thabaret, Michel Méchaud, Michaël Grenouiller, Michel Bernard et Isabelle Bozon.  
Suppléants : Marion Compe, Bénédicte Fernandes, Lilah Braïk et Ouarda Kabir.

#### Veille foncière et mise en œuvre du PLU.

M. le maire rappelle que le PLU de Cheyssieu, approuvé le 24 septembre 2018, prévoit la production de 70 nouveaux logements sur la durée du PLU.

## s municipaux en 2020

### Séance du 10 Septembre 2020

#### Convention de mise à disposition du personnel sans but lucratif.

Le Maire présente la convention de mise à disposition du personnel sans but lucratif du centre social OVIV valable du 1er septembre 2020 au 2 juillet 2021.

#### Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2e classe à temps complet.

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer un emploi pour pallier à l'absence puis à la mise en retraite de l'agent titulaire.

Il propose de créer un poste d'adjoint administratif principal 2eme classe à temps complet.

### Séance du 8 Octobre 2020

#### Gestion et facturation de la restauration scolaire et garderie périscolaire par le centre social OVIV

Approuve le transfert de la gestion et la facturation de la restauration scolaire et de la garderie périscolaire au centre social OVIV.

#### Vente de tickets à l'unité pour la restauration scolaire et la garderie périscolaire

Annule la vente de tickets par carnet, à compter du 05 octobre 2020,

Autorise la vente de tickets à l'unité à compter du mardi 06 octobre 2020.

### Séance du 12 Novembre 2020

#### Mise à disposition de personnel - Gestion et facturation des temps périscolaires

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la méthode de gestion et facturation des temps périscolaires. La mise à disposition hebdomadaire en période scolaire s'élève à 28H au taux horaire de 18€.

#### Subventions communales

Le conseil municipal décide d'accorder des subventions aux associations suivantes :

AFIPAEIM : 70€, AKOF TOGO : 100€, Amical sapeurs-pompiers : 100€, ASC : 300€, Sou des écoles : 300€, VIVA DIMI : 50€, Gym volontaire Auberives / Cheyssieu : 100€. Soit un total de 1 020€.

#### Règlement intérieur

L'assemblée délibérante a établi son règlement intérieur dans le délai des 6 mois de son installation.

Le Conseil Municipal décide d'adopter le règlement intérieur dont les principales dispositions retracent les différentes modalités de fonctionnement du Conseil Municipal mais également les moyens mis à disposition des élus municipaux (12 voix pour, 3 voix abstentions).

#### Centre social OVIV – recettes restauration scolaire

Approuvé à l'unanimité, un versement mensuel sera adressé à la commune, versement correspondant au montant des encaissements réalisés à ce titre par le Centre Social OVIV.

#### Gestion administrative – Annexe 1 à la convention de mise à disposition du personnel sans but lucratif

La gestion administrative pour chaque mois scolaire (10 mois) se décompose ainsi :

- 1h de pré facturation / facturation par tranche de 50 enfants inscrits soit 2h par mois
- 2 h de relance et de suivi par mois
- 1 h de relation usagers par semaine (téléphone, paiement sur site, etc.) soit 4h par mois

Soit au total 8h par mois au taux horaire de 18€.

Dit qu'au regard de la forte implication de la Commune, de la volonté d'inscrire l'ensemble des enfants et de contribuer au remplissage du nouvel accueil de loisirs de Cheyssieu, le Centre Social OVIV offre les frais liés à la création des comptes. La facturation sera donc limitée à un maximum de 80h/an.

#### Centre social OVIV abonnement au logiciel G-ALSH

Cette gestion s'effectuera à partir du logiciel G-ALSH. Ce logiciel permettra :

- de gérer les réservations et les annulations des différents temps périscolaires ainsi que la restauration scolaire.
- d'offrir une même interface pour les familles.
- permet des solutions de paiement variées pour les familles.

Précise que le coût de l'abonnement au logiciel s'élève à 1 400€ annuel réparti de la manière suivante :

700€ en octobre 2020

700€ en décembre 2020

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2020, chapitre 11, article 611.

#### Commerce Local Loyer

Au vu de la crise sanitaire, le Maire propose une réduction de 40% du montant du loyer, ce qui porterait le loyer à 60€ mensuel pour la période de novembre à décembre.

#### Participation financière formation agent en CAE

Prise en charge du coût de la formation professionnelle de la personne embauchée sous contrat CAE pour un montant de 1 297.90 €.

### Séance du 17 Décembre 2020

#### Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2021-2022 au Centre Social OVIV

Le conseil municipal autorise le Maire à signer l'accord de convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'OVIV pour les activités socles du Centre Social. Les actions optionnelles seront à déterminer ultérieurement.

#### Délibération ponctuelle portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

La création d'un emploi non permanent dans le grade d'agent technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 27h annualisée. Le contrat aura une durée allant du 4 janvier 2021 au 6 juillet 2021 inclus.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

#### Indemnité de licenciement pour inaptitude physique

L'ATSEM a été reconnue définitivement et totalement inapte à toutes fonctions par le Comité Médical du Centre de Gestion de l'Isère. Il y a lieu, conformément à la réglementation, de procéder à son licenciement pour inaptitude physique. Le conseil municipal autorise le Maire à verser la somme de treize mille neuf cent cinquante-sept euros et quatre-vingt-huit cents (13 957.88€) à Madame Véronique GUILLON (ATSEM).



**Gilles BONNETON**  
**Maire**  
 13eme Vice-Président EBER aux sports.

Président des commissions communales :  
 Communication, finances, appels d'offres

**EBER :** commissions finances, aménagement du territoire urbanisme, sports.



**Vincent COUTURIER**  
**1er Adjoint aux finances.**

Commissions communales:  
 Communication, finances, appels d'offres

**EBER :**  
 Commissions agriculture, emploi insertion, environnement, développement durable.



**Béatrice SONNIER**  
**2eme Adjointe aux affaires sociales.**

**EBER :**  
 Commissions tourisme, commerce de proximité, artisanat.



**Emmanuel MONTAGNON**  
**3eme Adjoint aux réseaux, eau potable, voirie.**

Vice-Président Territoire Energie38  
 Président du syndicat Gerbey Bourrassonnes

**EBER :**  
 Commissions grand cycle de l'eau, voirie, logement gens du voyage.



**Jacky ROUSSET**  
**Conseiller municipal**

Conseiller délégué à la maintenance et entretien des bâtiments communaux.

Commission communale :  
 Finances, appels d'offres.

**EBER :**  
 Commissions économie entreprise.



**Annie THABARET**  
**Conseillère municipale**

Commissions communales:  
 Finances, appels d'offres

**EBER :**  
 Commissions politique de la ville, santé, affaires sociales, mobilité, transport.



**Michel MECHAUD**  
**Conseiller municipal**

Délégué suppléant au syndicat Gerbey Bourrassonnes

**EBER :**  
 Commission équipements communautaires.



**Sylviane MICHALLET**  
**Conseillère municipale**

Commission communale :  
 Communication

**EBER :**  
 Commission petite enfance, jeunesse.



**Michael GRENOUILLER**  
**Conseiller municipal**

Commission communale :  
 communication



**Lilah BRAIK**  
Conseillère municipale

Commission communale :  
Communication

**EBER :**  
Commission culture  
et patrimoine.



**Bénédicte FERNANDES**  
Conseillère municipale

Commission communale :  
Communication

**EBER :**  
Commission  
numérique.

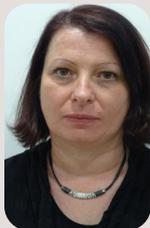


**Marion COMPE**  
Conseillère municipale

Commission communale :  
Communication

**EBER :**  
Commission  
communication.

## LISTE « CHEYSSIEU AUTREMENT »



**Isabelle BOZON**  
Conseillère municipale

**EBER :**  
Commissions emploi  
insertion, agriculture.



**Bernard MICHEL**  
Conseiller municipal

Commission communale :  
communication

**EBER :**  
Commissions tourisme,  
commerce de proximité,  
artisanat, logement,  
gens du voyage.



**Ouarda KABIR**  
Conseillère municipale

Commission communale :  
communication

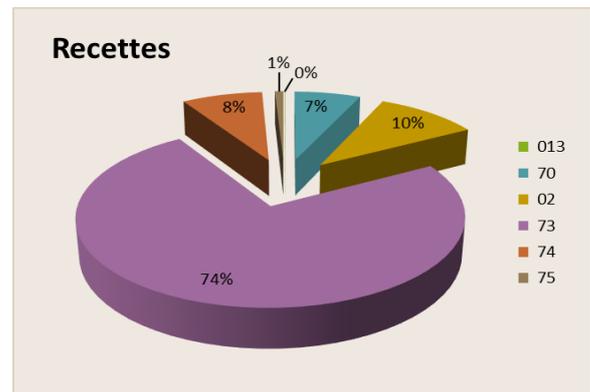
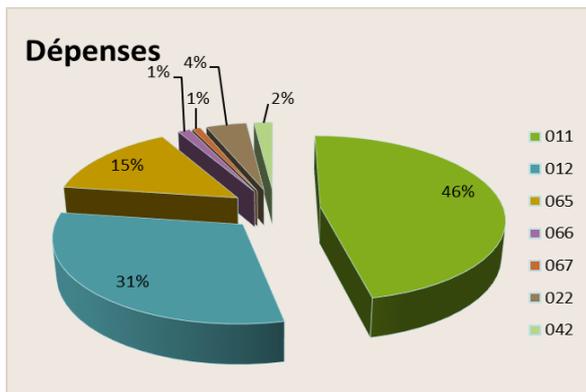
**EBER :**  
Aménagement du territoire  
urbanisme, politique de la  
ville, santé,  
affaires sociales.

## Résultat des élections municipales 2020

RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES 2020				
	NOMBRE	% INSCRITS	% VOTANTS	
INSCRITS	861			
ABSTENTIONS	464	53,89		
VOTANTS	397	46,11		
BLANCS OU NULS	6	0,69	1,53%	
EXPRIMES	391	45,41	46,11%	
<b>LISTES</b>				<b>VOIX</b>
Unis pour l'avenir				239
Cheyssieu autrement				152

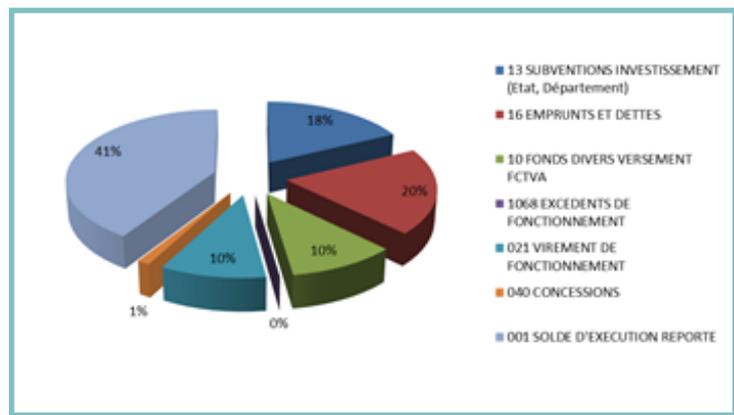
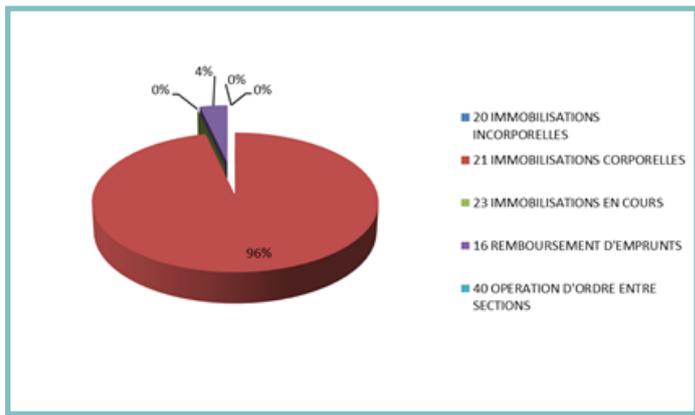
## BUDGET FONCTIONNEMENT CHEYSSIEU 2020

DEPENSES				RECETTES			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	266 500 €	46,6%	013	ATTENUATIONS CHARGES	200 €	0,0%
012	PERSONNEL	175 546 €	30,7%	70	PRODUITS DE SERVICE	37 900 €	6,6%
014	ATTENUATION DE PRODUITS	- €	0,0%	02	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	59 000 €	10,3%
065	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	83 440 €	14,6%	73	IMPOTS ET TAXES	424 162 €	74,1%
066	CHARGES FINANCIERES	7 130 €	1,2%	74	DOTATIONS et PARTICIPATIONS	46 269 €	8,1%
067	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000 €	0,9%	042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	- €	0,0%
022	DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT	23 800 €	4,2%	75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	4 800 €	0,8%
023	VIREMENT A SECTION D'INVESTISSEMENT	- €	0,0%				
042	OPERATION ORDRE : amortissements	10 915 €	1,9%				
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>572 331 €</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>572 331 €</b>	<b>100%</b>



## BUDGET INVESTISSEMENT CHEYSSIEU 2020

DEPENSES				RECETTES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- €	0,0%	13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (Etat, Département)	157 714 €	17,8%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	833 804 €	94,4%	16	EMPRUNTS ET DETTES	173 568 €	19,6%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	- €	0,0%	10	FONDS DIVERS RESERVES FCTVA	92 445 €	10,4%
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	31 180 €	3,5%	1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT	- €	0,0%
40	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	- €	0,0%	021	VIREMENT DE FONCTIONNEMENT	85 940 €	0,0%
204	SUBVENTION D'EQUIPEMENT	18 640 €	2,1%	040	CONCESSIONS	10 915 €	1,2%
				001	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	363 042 €	41,1%
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>883 624 €</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>883 624 €</b>	<b>100%</b>



**REN OV FAÇADE**  
Le spécialiste de la façade

Francky MORA

- Isolation thermique par l'extérieur
- Ravalement peinture
- Peintures extérieures : volets, fenêtres, passes de toit
- Démoussage de toiture
- Enduit sculpté façon pierre

www.renovfacade.fr

SECTEUR D'INTERVENTION

2 AGENCES SUR LA RÉGION :

AGENCE PAYS VIENNOIS  
PAYS ROUSSILLONNAIS  
167, Route des Meulles - 38550 CHEYSSIEU  
**04 74 84 77 77**

AGENCE DAVÉZIEUX  
105, rue de la Lombardière - 07430 DAVÉZIEUX  
**04 75 32 06 06**

**Choc Sucré**  
Pâtisserie

chocsucré@gmail.com  
facebook : Choc'sucré

N'hésitez pas à passer commande pour un mariage, un anniversaire, un baptême...

**06 77 71 83 52**  
livraison possible

153 impasse des tamaris  
38550 cheyssieu

## INVESTISSEMENTS 2020 :

Le Conseil Municipal a validé en 2020 l'achat de :

### **A la salle d'animation :**

Changement de la chaudière pour un montant de 21 978.24€ TTC

### **Pour la mairie :**

Remplacement du véhicule communal par un véhicule utilitaire électrique auprès du garage Renault Roux d'Auberives sur Varèze pour un montant de :

14 968.36€ TTC, après déduction des aides de l'Etat.

Achat d'un terrain au nord de la cours de récréation de l'école de 2 650m<sup>2</sup> pour un montant de 204 000€ TTC

### **Pour l'école :**

Mobilier : chaises, bureaux individuels pour un montant de 5 246.31€ TTC



**Daniel PIZZINATO S.A.R.L.**

Vérandas sur mesure  
Charpente traditionnelle  
Avent et Vélux  
Couverture  
Isolation

Lorsque le jardin s'invite à l'intérieur...  
Devis gratuit

Renseignements :  
04 74 15 94 84 - 06 81 29 31 44

Z.A. Grand Champs  
3821 CHEYSSIEU

**BUFFIN TP** CARRIÈRE & ENROBÉS

Terrassement - Réseaux - Goudronnage  
Cours de tennis - Terrains sportifs  
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

---

RD 386 Lieu-dit Murinand = 69420 AMPUIS Tél. : 04 74 56 03 20  
Centrale : 04 74 56 03 24 - Fax : 04 74 56 18 32  
Site internet : [www.buffin-tp.fr](http://www.buffin-tp.fr) - Email : [contact@buffin-tp.fr](mailto:contact@buffin-tp.fr)  
APE 4211Z - Siret 326 480 720 000 19

**LAURENT TP & Environnement**

LAURENT Guillaume  
Port. 06 58 10 78 29  
[laurent.tp@gmail.com](mailto:laurent.tp@gmail.com)

52 impasse du clos de la Varèze  
38150 VERNIOZ

- Terrassement
- VRD
- Aménagement
- Travaux en milieu environnemental sensible
- Micro-station
- Epareuse
- Lamier

**BANGONI RÉNOVATION S.R.L.**

MAÇONNERIE GÉNÉRALE • RÉNOVATION  
PEINTURE • AMÉNAGEMENT • CARRELAGE  
DALLAGE • DÉCORATION INTÉRIEURE/EXTÉRIEURE

462 ROUTE DE LA BRULA 38550 CHEYSSIEU  
Tél. : 04 74 79 90 03 - Port. : 06 84 50 02 92  
Email : [bangonirenovation@free.fr](mailto:bangonirenovation@free.fr)

**FRANCK PAGNARD ART WORKS**

FRANCK PAGNARD ART WORKS

**FRANCK PAGNARD ART WORKS**

Artiste peintre aérographe  
Tous types de support

125, rue de la Baronnière  
38550 CHEYSSIEU  
06 29 30 01 39  
[franckpagnard@gmail.com](mailto:franckpagnard@gmail.com)

**MECHAUD JOHAN**

CHAUFFAGE | CLIMATISATION | CONSEILS EN ÉNERGIE  
PHOTOVOLTAÏQUE | ISOLATION

assistante@mechaudjohan.fr  
Tél 04 74 79 51 65  
768, Route de Cuillery - 38550 CHEYSSIEU

**Auberge des Etangs**

OUVERT TOUS LES JOURS  
Propriétaire M<sup>me</sup> CARIOU  
38550 CHEYSSIEU ☎ 04 74 84 91 33

CAMPING - CARAVANING

PÊCHE  
PÊCHE A LA MOUCHE  
TERRASSE  
JEUX DE BOULES

SPÉCIALITÉS :  
FRITURE  
GRÈNOUILLES  
ESCARGOTS

**Chez FabY**

Epicerie Bar

CHEYSSIEU

06 82 28 97 45

aux

## TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE:

Par délibération en date du 9 décembre 2019, la précédente équipe municipale a sollicité le département afin d'être éligible au « plan école » garantissant une aide à hauteur de 60% des dépenses pour un montant de travaux inférieur à 300 000€. Malgré les difficultés de planification des interventions des différentes entreprises liées aux protocoles sanitaires, et grâce à l'assiduité des entreprises retenues, la rénovation des classes primaires a pu être réalisée durant l'été 2020 :

- Changement des plafonds.
- Changement des éclairages et remplacement par des éclairages Led.
- Changement des portes d'accès aux classes.
- Réfection des peintures et du sol de la classe des CM.
- Mise en place d'une climatisation dans la classe des CM.



**Travaux école 2020**

TRAVAUX	ENTREPRISE	MONTANT TTC
CLIMATISATION CLASSE	SARL MARTIN	7 946,40
ECLAIRAGE LED	SARL PIRONNET	1 770,00
PEINTURES CLASSES	SARL MARRON FRERES	15 397,34
PORTES CLASSES	GAILLARD OLIVIER	1 728,00
MOBILIERS	MANUTAN	5 256,31
TOTAL		32 098,05



### **Le restaurant scolaire a lui aussi bénéficié d'une rénovation importante :**

- Remplacement des dalles de plafond suspendu.
- Changement des éclairages et remplacement par des éclairages LED.
- Installation de panneaux pour le traitement de l'acoustique.
- Réfection des peintures.
- Changement de la baie vitrée fixe par une baie vitrée aluminium ouvrante avec volets occultants.
- Remplacement du mobilier et installation d'un self-service.
- Changement du matériel de cuisine : cuisinière, four, robot...

A ce jour, le respect du protocole sanitaire (groupe classe, limitation du brassage des élèves .... ) nous a conduit à différer la mise en place du self.

Le total des travaux réalisés sur l'école et le restaurant scolaire en 2020 représentent un investissement de 122 153.51€ TTC.

L'ensemble des travaux inscrits dans le « plan école » seront réalisés d'ici à 2022.

**Travaux restaurant scolaire 2020**

TRAVAUX	ENTREPRISE	MONTANT TTC
TRAITEMENT ACOUSTIQUE	SAS ISERMATIC	8 832,48
REPLACEMENT BAIE VITREE+ VOLET	GAILLARD OLIVIER	11 935,20
PEINTURES CLASSES	SARL MARRON FRERES	9 685,05
TRAVAUX PLOMBERIE	SARL MARTIN	1 195,08
AMENAGEMENT SELF-SERVICE	MARESCOL	23 201,33
MATERIELS DE CUISINE	MARESCOL	35 755,92
ELECTRICITE	SARL PIRONNET	4 248,00
TOTAL		94 853,06



Compte tenu des finances saines de la commune, ces travaux ont été réalisés sans avoir recouru à l'emprunt.

### **TRAVAUX DE VOIRIE:**

Le programme de travaux 2020 pris en charge par la Communauté de Communes, avec la construction de trottoirs route de la Brula a été modifié à notre demande, du fait de permis de construire en cours d'instruction. Cela explique la configuration actuelle des trottoirs réalisés, qui est un mixte des travaux 2020 et de ceux programmés sur 2021.

L'école de Cheyssieu comporte cette année 4 classes:

- la classe de Mme Blanquart (lundis et mardis) et Mr Goureau (jeudis et vendredis) avec 29 PS/MS avec Mme Jacqueline KING comme ATSEM
- la classe de Mme Blachère et Mme Bayada (vendredis) avec 26 GS/CP avec l'aide de Mme Perdignes Long Sophie
- la classe de Mme Allix avec 21 CE1/CE2
- la classe de Mme Chatron et Mme Bayada (jeudis) avec 21 CM1/CM2.



### Charte Internet et informatique, charte de la laïcité

La charte de la laïcité : elle est affichée dans le hall d'entrée de la maternelle :

- L'École et les parents d'élèves sont liés par un ensemble de droits et de devoirs réciproques. Cet ensemble repose sur les trois principes de l'École publique : la laïcité, l'obligation scolaire, la gratuité.
  - L'École publique est laïque : la laïcité de l'École garantit la liberté de conscience et le respect des croyances.
  - La charte rappelle et rassemble les droits et les devoirs (élèves, parents, enseignants) qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire.
  - Au quotidien à l'école, la Charte se vit dans l'égalité filles/garçons, le refus des violences et des discriminations.
- Au vu de l'attentat perpétré envers Samuel Paty, cette charte de la laïcité sera travaillée dans les grandes classes avec les élèves.

### L'année 2020/2021 est rythmée cette année par de nombreux projets artistiques et culturels:



L'alimentation du site internet de l'école.

L'opération de recyclage des cartouches d'imprimantes, de photocopieurs et de téléphones portables, des piles, le compost.

Intervention de Mme Nadine De Martini, professeure au conservatoire ; pour 18 séances de musique de la PS au CM2 depuis le 21/09/20 jusqu'au 8/03/21, les lundis matins.

Un projet avec la ludothèque de Vernioz pour la classe de CM1/CM2.

Intervention de l'association « Planète énergies » le 2/10/20 après-midi pour les CM/CM2 : travail autour des énergies renouvelables et non renouvelables, des énergies.

primaires et secondaires, de la turbine et de l'alternateur et expérience avec une lampe dynamo.

Le festival du livre du 5 au 9 octobre.

Un projet « défi sur l'énergie » pour les CM1/CM2, en partenariat avec la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône. Celle-ci propose aux écoles du territoire de bénéficier d'un programme de sensibilisation des élèves aux économies d'énergie.

Quatre séquences sont prévues sur des thématiques variées : sources d'énergie, éco-gestes, changements climatiques et gaz à effet de serre, éclairage, isolation, ... et dispensées par une animatrice de l'AGEDEN : 1ère intervention le 6/10/20.

- Un projet de 10 séances à partir du mois de janvier, avec la compagnie « à pas de loup » avec Isabelle Raquin, en partenariat avec TEC, pour les PS/MS et GS/CP.
- Poursuite du projet **cirque/danse/escalade** pour les CE1/CE2 et CM1/CM2, commencé l'an dernier avec la compagnie Rêve de Singe, avec 7 séances.
- Le cycle **piscine** aura lieu normalement les mardis matins et jeudis après-midi du 5/05/21 au 18/06/21.
- Le report du spectacle « le secret du jardinier » le mardi 23 février.
- L'intervention de la gendarmerie, pour sensibiliser les élèves au harcèlement et aux dangers d'internet et des réseaux sociaux pour les CE1/CE2 et CM1/CM2.
- L'inscription au concours sur le thème du patrimoine pour les CM1/CM2.
- L'inscription au **projet numérique** « sur le chemin de l'école » : les élèves présenteront les richesses de leur commune à travers la création d'un site internet.



**Un projet musical** pour les CM1/CM2 en partenariat avec l'AIDA (Agence Iséroise de Diffusion Artistique), dans le cadre de son dispositif de formation au chant choral **A Travers Chants**. Il s'agit d'un opéra-chansons d'après un classique de la littérature jeunesse de l'auteur-illustrateur Pef : **La belle lisse poire du Prince de Motordu**. Il s'adresse aux enfants de l'Isère âgés de 8 à 12 ans. Il est proposé aux écoles, collèges, centre socio-culturels, centre de loisirs ou encore en partenariat avec les écoles de musiques de l'Isère. Les séances de chant auront lieu par demi-groupe, à l'école les vendredis après-midi du mois de janvier au mois de juin et seront encadrées par un intervenant professionnel. Les frais pédagogiques sont entièrement pris en charge par l'AIDA.

À l'issue de ces ateliers, l'ensemble des enfants ayant participé à ce dispositif se produiront lors d'un grand opéra-concert prévu à la fin de l'année scolaire **sur la grande scène du Château Louis XI à La Côte-Saint-André le week-end du 3 et 4 juillet**. 2 répétitions générales auront lieu fin juin et le transport sera financé par la commune, que je tiens à remercier.

**La majorité de ces activités sont financées grâce au Sou des Ecoles. Nous remercions la commune qui finance le cycle piscine, musique et le projet musique.**

## Le l'école

### Périscolaire

Depuis le retour des vacances de la Toussaint, les inscriptions aux différents temps périscolaires se font via le logiciel G-ALSH., logiciel géré par le Centre Social OVIV et outil commun à plusieurs communes de la Vallée de la Varèze. Après avoir procédé à l'inscription auprès du Centre Social OVIV, vos enfants peuvent être accueillis aux différents temps périscolaires. Ces temps d'accueil sont sous la responsabilité de la commune et encadrés par Annie, agent communale, et Leslie animatrice mis à disposition par le Centre social OVIV.

#### Accueil du matin (7h00 à 8h20) et accueil du soir (16h15 – 18h00)

Gestion des inscriptions et des absences : chaque famille a la possibilité de gérer la présence ou non des enfants jusqu'à minuit la veille au soir. Pour ne pas être facturée, toute absence devra être justifiée par un certificat médical (ou autre cas de force majeure à voir avec le Centre Social).

**COMMUNICATION FONCTIONNELLE CENTRE SOCIAL OVIV : 04 74 54 14 37 – [accueil@cs-oviv.fr](mailto:accueil@cs-oviv.fr) – [enfance@cs-oviv.fr](mailto:enfance@cs-oviv.fr)**

#### Pause méridienne : 11h45-13h20

#### Gestion des inscriptions et des absences :

Pour rappel : les inscriptions ou annulations induisent une obligation de réservation le vendredi au plus tard pour la semaine commençant 9 jours après.

Le prix du repas reste inchangé (3€)

Nous vous invitons à prévenir le secrétariat de mairie dans les plus brefs délais (04.74.84.92.07 – [mairie-cheyssieu@wanadoo.fr](mailto:mairie-cheyssieu@wanadoo.fr))

#### Règlement

Depuis début décembre, les factures sont éditées via G-ALSH et sont à votre disposition dans votre espace personnel.

Vous pouvez remettre vos règlements par chèque au personnel sur place ou au secrétariat de mairie.

Les règlements par CB, ANCV, espèces ou chèques se feront directement au centre social de l'OVIV à Vernioz (règlement en ligne à l'étude pour 2021).

## Sou des écoles



Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau bureau du Sou des écoles pour l'année 2020-2021 :

Présidente : Melissa Mimille

Trésorière : Corinne Delhomme

Vice-trésorière : Sandra Bernardo

Secrétaire : Maud Dupuy

Grâce à vous tous, l'école peut proposer à nos enfants de participer à de nombreux projets au sein et en dehors de l'école. Ainsi cette année, nos enfants de CE1-CE2 et CM1-CM2 vont poursuivre le projet cirque/danse/escalade.

La classe de CE1-CE2 va également contribuer à un projet artistique avec la médiathèque de St Maurice l'Exil.

Les plus jeunes, PS-MS et GS-CP, vont quant à eux développer un projet de danse autour du spectacle de la compagnie « A pas de loup », en partenariat avec TEC, en Novembre 2020. Ce spectacle sera suivi de 10 séances animées par Isabelle Raquin.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles pour leur aide tout au long de l'année, la municipalité de Cheyssieu pour leur soutien et tous les habitants de Cheyssieu qui sont toujours présents aux manifestations et qui nous ouvrent gentiment leur porte lors de notre vente de calendrier.

Nous serons heureux de vous retrouver très bientôt et vous attendons nombreux pour les prochaines manifestations

Le bureau du Sou des écoles vous souhaite une très belle année 2021.





## Solidarité avec nos aînés

Un colis de Noël est distribué aux personnes de plus de 75 ans chaque année avant les fêtes.

Cette année, 5 nouveaux bénéficiaires ont pu en profiter. 52 colis qui ont été confectionnés avec une majorité de produits locaux élaborés sur la commune de Cheyssieu.

Pour des raisons sanitaires, nous n'avons pas pu bénéficier de l'aide habituellement très appréciée de Marie Noëlle, Josette et Hélène mais nous espérons que nous pourrons les retrouver en 2021 dans de meilleures conditions. Bonne année 2021 à tous nos aînés. Prenez soin de vous !

## La Sécurité de nos aînés

La téléalarme : une sécurité pour nos aînés.

La commune de Cheyssieu compte actuellement 11 personnes équipées de téléalarme.

Ce service permet le maintien à domicile des personnes seules, en couple ou en difficultés.

Il fonctionne 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, grâce à un centre d'écoute.

Une simple pression sur le médaillon (tour de cou ou bracelet) et le bénéficiaire est mis en relation avec une personne qui lui demande quel est son problème.

Pour garantir le bon fonctionnement de l'appareil, une vérification automatique est pratiquée toutes les semaines.

La personne n'a rien à faire.

En complément des tests automatiques, tous les premiers jeudis du mois une personne déléguée de la commune vient vérifier au domicile de chaque abonné le bon fonctionnement du déclencheur de la téléalarme.

## Illuminations : Le saviez-vous ?

Les décors qui illuminent notre village pendant les fêtes de Noël sont entièrement fabriqués par un petit groupe de bénévoles et d'élus.

Les prises électriques qui les alimentent sont posées par un professionnel agréé sur les mâts d'éclairage public.

La pose et la dépose de ces décors sont réalisées par un groupe d'environ 15 personnes bénévoles et élus.

Nous voulons les remercier pour leur assiduité depuis des années..

La charge financière pour la commune ne concerne que l'achat des cordons lumineux à remplacer régulièrement et la location de la nacelle pour la pose et la dépose sur des mâts difficilement accessibles à l'échelle.

La mise en lumière se fait pour la traditionnelle fête du 8 décembre. Compte tenu de la crise sanitaire cette manifestation festive qui rassemble de nombreux habitants autour des associations qui l'animent, n'a pu être réalisée. Nous le regrettons tous ...



## Paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais

La Paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais comprend douze villes ou villages:

Auberives sur Varèze, Chanas, Cheyssieu, Clonas sur Varèze, le Péage de Roussillon, Roussillon, St Alban du Rhône, Saint Clair du Rhône, Saint Maurice l'Exil, Saint Prim, Salaise et les Roches de Condrieu.

Curé : Père Jean-Hugues MALRAISON.

Prêtres Coopérateurs : Père Davy BASSILA-BENAZO, Père Basile NZEREKA- MULEWA, Père Thomas MESSIDOR

Diacres : Bernard BUISSON, et Thierry MERLE.

Équipe Paroissiale : Nicole Gaillard, Marie-Claude Pillon

**Maison Paroissiale** : 4 rue Bayard 38550 Péage de Roussillon

Tel : 04 74 86 29 57 avec répondeur

Accueil : Du lundi au samedi de 9 h à 11 h

courriel : [maison.paroissiale@pspepr.fr](mailto:maison.paroissiale@pspepr.fr)

service communication : [communication@pspepr.fr](mailto:communication@pspepr.fr)

site internet : <http://www.pspepr.fr>

site du diocèse : <http://diocese-grenoble-vienne.fr>

Information paroissiale mensuelle sur papier au fond de chaque église, et sur le panneau d'affichage.

**Permanences du père Jean-Hugues** : les vendredis de 9h15 à 10 h 30

**Pour les messes dominicales** trois lieux fixes :

Le samedi à 18 h en hiver, à 18 h 30 en été à la Chapelle des Cités à Roussillon.

Le dimanche à 9 h à Saint Clair du Rhône, à 10 h30 au Péage de Roussillon.

Les autres lieux de culte ont des messes en alternance.



**A Cheyssieu**, la messe est toujours le **3ème dimanche du mois à 9 h** (sauf l'été).

**Pour le Baptême** : permanence à la Maison Paroissiale le mardi matin (prévoir la demande au minimum trois mois à l'avance).

**Pour le Mariage** : prendre contact au 06 62 83 07 91 (démarche à effectuer dès la prise de votre décision pour un mariage à l'église et au moins 6 mois avant la date, afin de réserver la date et le lieu de célébration). Une session de préparation a lieu entre janvier et mars.

**Pour les Funérailles** : la famille contacte l'entreprise de pompes funèbres qui se met en rapport avec la Paroisse. Préparation de la cérémonie avec la famille par une équipe de laïcs qui vous contacte, et en lien avec le célébrant.

**Pour la Catéchèse Primaire et l'aumônerie** contact à la maison paroissiale.

Si vous ne pouvez pas prendre contact directement les jours concernés, vous pouvez soit laisser un message sur le répondeur en veillant à laisser vos coordonnées téléphoniques au : 04 74 86 29 57

Soit envoyer un mail à : [maison.paroissiale@pspepr.fr](mailto:maison.paroissiale@pspepr.fr)

## MERCI POUR VOS DONS

La facture du vitrail de l'imposte et de l'oculus était de **7 172 €**, et vous avez donné **4 670 € soit 65% de la somme** .

C'est inouï ! Cela montre votre attachement à cette église.

Les travaux de rénovation sont terminés avec la pose de panneaux de bois au fond de l'église. En octobre, nous avons commencé à remettre en état les différentes stations du chemin de croix, mais le nouveau confinement nous a stoppés.

Cette année 2020 a été une année très particulière pour chacun de nous ; mais l'Église a continué sa mission d'accueil et d'accompagnement surtout en ce qui concerne les décès.

Avec la fermeture des lieux de culte, le rituel des funérailles a été adapté afin que les défunts puissent être accompagnés religieusement à leur dernière demeure. Les célébrations ont eu lieu au cimetière avec le prêtre et des membres de la famille.

Avec la réouverture des églises, nous avons matérialisé les places autorisées, mis des masques et du gel à disposition de chacun et ainsi pu accueillir de nouveau les familles endeuillées.

Pas de baptêmes depuis le mois de mars, et beaucoup de mariages reportés en 2021.

Les communions et professions de Foi ont été faites lors des messes du dimanche dans différents lieux, avec seulement 1 ou 2 enfants le même jour.

En ce mois de décembre, les messes ont repris.

La distanciation est maintenue, ainsi que le port du masque et la désinfection des mains.

Lors de nos messes nous prions aussi pour nos défunts.

Vous pouvez demander une intention de messe auprès de Françoise Barbier au 06 46 44 61 91 ou Nicole Gaillard au 06 62 83 07 91 (l'offrande pour cette messe est de 18 €).

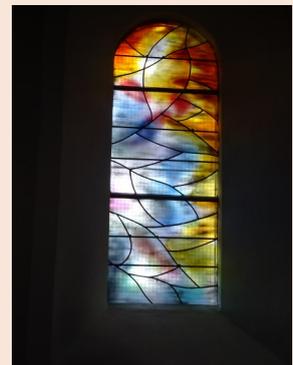
Tout le temps du confinement, nos prêtres et diacres ont, chacun à leur tour, diffusé (et continuent) une homélie du dimanche via internet.

Vous les retrouverez sur le site de la paroisse.

L'année 2020 se termine avec ses peines et ses joies .

Que 2021 apporte à notre monde et à chacun et chacune.

**Sérénité, Espérance, Amour et Paix.**





# Intercommunalité

## Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes, Qu'est-ce que c'est ?

Aussi appelée **EBER**, Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes est une intercommunalité qui regroupe

37 communes et qui compte 67 000 habitants.

La communauté de communes exerce de nombreuses missions parmi lesquelles le tourisme, la culture, le développement économique, la gestion des déchets..

EBER est présidée par Sylvie Dezarnaud, conseillère municipale de la commune de Revel-Tourdan.



### INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le nouveau conseil communautaire s'est installé le 30 juillet 2020, suite aux élections municipales : 66 conseillers représentent l'ensemble des 37 communes du territoire. Le bureau est composé de :

Sylvie DEZARNAUD Présidente, conseillère municipale à Revel-Tourdan

Robert DURANTON, 1° Vice-Président aux finances et à l'agriculture, Maire de Roussillon,

Gilles VIAL, 2° vice-Président à l'économie et aux entreprises, Maire de Salaise-sur-Sanne,

Philippe GENTY, 3° Vice-Président à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, Maire de St Maurice-L'Exil,

Régis VIALLATTE, 4° Vice-Président au tourisme, au commerce de proximité et à l'artisanat, Maire de Clonas-Sur-Varèze,

Jean-Charles MALATRAIT, 5° Vice-Président au cycle de l'eau (eaux, assainissement), Maire de Chanas,

Isabelle DUGUA, 6° Vice-Présidente à la culture, au patrimoine et au port de plaisance des Roches de Condrieu, Maire des Roches-de-Condrieu,

André MONDANGE, 7° Vice-Président à la politique de la ville, au CISPD (sécurité et prévention de la délinquance), à la santé et aux affaires sociales, Maire de Péage-de-Roussillon,

Béatrice MOULIN-MARTIN, 8° Vice-Présidente à l'emploi et l'insertion, Adjointe au Maire de Beaurepaire,

Axel MONTEYREMAR, 9° Vice-Président à l'environnement et au développement durable, Maire de St-Julien-de-l'Herms,

Serge MERCIER, 10° Vice-Président à la mobilité et aux transports, Maire de Primarette,

Jean-Michel SEGUI, 11° Vice-Président à la petite enfance, Maire d'Assieu,

Christelle GRANGEOT, 12° Vice-Présidente au logement et aux gens du voyage, Maire de Bellegarde-Poussieu,

Gilles BONNETON, 13° Vice-Président au sport, Maire de Cheyssieu,

Elisabeth TYRODE, 14° Vice-Présidente au numérique, Maire de Chalon,

Claude LHERMET, 15° Vice-Président à la communication et aux mutualisations, Maire de Sonnay,

Gérard BECT, Conseiller délégué aux équipements communautaires, Maire de St-Barthélémy-de-Beaurepaire,

Jacques GARNIER, Conseiller délégué à la gestion des déchets, Maire de Cour-et-Buis,

Sandrine LECOUTRE, Conseillère déléguée à l'enfance et la jeunesse, Adjointe au Maire de St-Clair-du-Rhône,

Christian MONTEYREMAR, Conseiller délégué à la voirie, Maire d'Agnin,

Laurent TEIL, Conseiller délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI),

Maire de Sablons.

### L'élargissement du réseau des médiathèques

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le réseau ÉCUME compte désormais 22 médiathèques. En pratique :

- vous pouvez emprunter et réserver tous les documents du réseau en ligne sur [www.reseau-ecume.fr](http://www.reseau-ecume.fr)
- les prêts, retours et réservations seront possibles dans toutes les médiathèques vous pouvez accéder à une médiathèque numérique qui offre : films, presse, livres, musique, formation en consultation ou en téléchargement.

Les médiathèques les plus proches de chez vous : Clonas-sur-Varèze et Vernioz

Les tarifs : Gratuit jusqu'à 18 ans / 5 € à partir de 18 ans

## Les services de la communauté de communes en pratique, qui contacter ?

### **Pour mes questions en matière d'eau ?**

L'eau potable de votre commune est gérée par le Syndicat Gerbey Bourrassonnes. Contactez la société SUEZ qui assure le service public de l'eau potable au 0977 408 408 (ou en cas d'urgence le 0977 401 133)

### **Pour mes questions en matière d'assainissement ?**

Eaux d'Entre Bièvre et Rhône 7, rue des Vêpres / CS 70227 / 38552 Le Péage de Roussillon Cedex –  
04 74 86 39 70 – [eaux@entre-bievretrhone.fr](mailto:eaux@entre-bievretrhone.fr)

### **Pour mes questions en matière de gestion des déchets ?**

Un couvercle cassé, un doute sur les consignes de recyclage.

Contactez [ambassadeur@entre-bievretrhone.fr](mailto:ambassadeur@entre-bievretrhone.fr) : 04 74 29 31 15

### **Pour mes questions en matière de transport ?**

**Votre commune est desservie par le Transport à la Demande.**

Pour plus d'informations, contactez le 04 74 29 31 28 - [contact@bustpr.fr](mailto:contact@bustpr.fr) - bustpr.fr

### **Toute l'actu de la communauté de communes**

[www.entre-bievretrhone.fr](http://www.entre-bievretrhone.fr) sur Facebook : @EntreBièvreetRhône

## Station d'épuration (EBER)

En 1988, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Auberives Cheyssieu est créé pour assurer la gestion des eaux usées et initier la construction d'une station d'épuration. Les communes obtiennent la participation à hauteur de 30% de l'investissement d'ASF (Autoroutes du Sud de la France) pour le rejet des effluents à la station des deux aires de repos sises sur notre territoire. Déclarée non conforme et après étude de différents scénarii, le choix a été fait de reconstruire sur le même site.

Débuté en 2019, le chantier de la station d'épuration sur la commune d'Auberives sur Varèze, porté par la Communauté de Communes Entre Bièvre Et Rhône, se termine. Le nouvel ouvrage a été mis en service en juillet 2020, et a dorénavant une capacité de 4 300 Equivalent Habitants contre 2 200 auparavant.

Pour rappel, le projet a aussi été l'occasion d'araser le seuil en rivière et reconstituer le lit de la Varèze dans un souci de restauration de la continuité écologique visant à garantir la vie piscicole et le bon transport des sédiments.

La fin des travaux consiste à démolir l'ancienne station, et terminer les aménagements extérieurs. Il restera ensuite la fin de la pose du réseau d'amenée des effluents, début 2021, pour assurer sereinement le traitement des eaux des habitants de Auberives-sur-Varèze et Cheyssieu, sans aucun déversement à la Varèze en cas de fortes pluies.

Le budget des travaux s'est élevé à plus de 2 600 000 €, pris en charge à 83% par Eaux d'Entre Bièvre Et Rhône et 17% par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Vinci Autoroute ne participe pas à l'investissement (les effluents de l'aire de poids lourds se sont rajoutés aux deux aires antérieures); c'est une convention de rejet qui acte leur participation de fonctionnement.



## Gerbey Bourrassonnes

Au titre de la compétence Eau, le syndicat mixte des eaux de Gerbey Bourrassonnes assure la production par captage ou pompage, la protection du point de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

Le Syndicat mixte des eaux de Gerbey Bourrassonnes, regroupant les communes de Assieu, Auberives sur Varèze, Cheyssieu, Clonas sur Varèze, Reventin Vaugris et Ville sous Anjou, devait comme tous les petits syndicats transférer ses compétences à la communauté de communes.

Notre syndicat étant à cheval entre la communauté de communes « Entre Bièvre et Rhône » et la communauté d'agglomération de « Vienne Condrieu Agglomération », il n'a pu être absorbé par aucun des deux.

Il a donc été procédé au renouvellement des membres du syndicat et ils se sont réunis le 06 octobre 2020 pour leur première réunion et élire leurs instances.

Les membres du conseil syndical ont élu M. MONTAGNON Emmanuel, adjoint sur la commune de Cheyssieu, au poste de Président et M. PILLEZ Pascal, adjoint sur la commune d'Assieu, au poste de vice-Président.

Le syndicat a lancé une mise à jour du schéma directeur afin de faire le point sur les conditions réglementaires, techniques et financières d'Alimentation en eau potable tout en prenant en compte l'évolution de la demande en eau, avec un bilan sur la démographie et la création de nouvelles zones d'urbanisation.

Il est aujourd'hui important de prévoir des interconnexions entre les différents secteurs pour permettre une meilleure distribution.



# Intercommunalité

## Territoire d'Énergie



La commune continue son partenariat avec le syndicat des Énergies de l'Isère (le TE38) à qui nous avons confié au 1<sup>er</sup> janvier 2018 la maintenance de l'éclairage public.

C'est l'entreprise SERPOLLET, dont l'agence se situe à Saint Cyr sur le Rhône, qui a en charge notre maintenance comme sur l'ensemble de notre secteur. Elle intervient chaque fois que l'on en fait la demande par l'intermédiaire d'une plateforme où sont répertoriés nos points lumineux.

C'est pourquoi nous comptons sur vous pour nous indiquer les pannes qui peuvent apparaître dans votre quartier. Malgré les conditions sanitaires exceptionnelles que nous vivons, le syndicat a renouvelé sa gouvernance au service du territoire le 24 septembre 2020.

C'est M. LCHAT Bertrand qui a été réélu président du T.E. 38, poste qu'il occupe depuis 2006. Le bureau exécutif est composé des cinq vice-présidents suivant :

- 1<sup>er</sup> Vice-Président à la Concessions d'énergies et l'urbanisme, M. LANFREY Jean-Marc élu sur la commune d'Entre-Deux-Guiers.
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président Travaux et Cartographie, M. MAGNIN-FIAULT Georges élu sur la commune de Crémieu.
- 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente Transition énergétique, Mme SILVESTRE Maryline élue sur la commune de Vienne.
- 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente Achat d'énergies et Administration, Mme FERRARIS Frédérique élue sur la commune de Faramans.
- 5<sup>ème</sup> Vice-Président Finances, M. JARLAUD Bernard élu sur la commune de Morestel.

Et plus près de nous, concernant le territoire 3 qui regroupe les 55 communes d'Entre Bièvre et Rhône et Vienne Condrieu agglomération (commune côté Isère).

- Vice-Président du territoire, M. MONTAGNON Emmanuel, élu sur la commune de Cheyssieu.
- Membre du bureau du territoire, M. TOGNARELLI Christian élu sur la commune de Pont Evêque.
- Membre du bureau du territoire, M. CARCEL Raymond élu sur la commune de Serpaize.
- Membre du bureau du territoire, M. PAQUE Yannick élu sur la commune de Beaurepaire.

## Réseau téléphonique

Après les importants dégâts suite à l'épisode neigeux de novembre 2019, nous avons pu interpeller Orange et mener une action afin qu'ils interviennent sur tous les dégâts.

Cela n'a pas été simple et parfois long car nous n'avons pas été les seuls impactés.

Il existe aujourd'hui un site internet où nous commune et vous particuliers, pouvons signaler un équipement Orange endommagé sur la voie publique.

<https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home>

Ce site permet à Orange de localiser les incidents grâce à quelques renseignements et vous pourrez suivre l'avancement de l'intervention.

Nous l'avons testé il n'y a pas très longtemps suite à la chute d'un arbre dans la montée des Rossières qui avait décroché les câbles sur les poteaux et nous avons dû sécuriser la zone.

Après notre déclaration, nous avons été avertis de la prise en charge de l'incident et également de l'intervention.

**Cela ne fonctionne pas pour un dégât dans votre propriété privée.**



## Charte Forestière

### La Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux a élu son nouveau président

La **Charte Forestière de Territoire (CFT) de Bas-Dauphiné et Bonnevaux** est composée de 83 communes réparties sur 3 intercommunalités : Vienne Condrieu Agglomération, Bièvre Isère Communauté et Entre Bièvre et Rhône Communauté.

La forêt composée essentiellement de taillis de feuillus et taillis sous futaie couvre une surface de 28 400 ha soit 26% du territoire, dont 90% est de la forêt privée. Le châtaignier est l'essence la plus présente sur le territoire. Le bois de chauffage, le bois énergie et la production de piquets représentent les filières majoritaires d'exploitation de la forêt.

L'**objectif de la charte forestière** est de valoriser la forêt et sa multifonctionnalité, la gérer durablement et mieux prendre en compte les problématiques rencontrées par la filière-bois.



### Les premières réflexions sur le territoire autour de la filière-bois ont émergé en 2011 à l'initiative d'élus locaux.

Depuis la signature officielle de la Charte Forestière en décembre 2014, la connaissance des acteurs de la filière bois du territoire et de la ressource forestière a été améliorée. Afin de limiter les conflits d'usages sur l'utilisation des chemins ruraux, un outil a été créé pour permettre aux exploitants de déclarer leurs chantiers forestiers et de faire un état des lieux des chemins avant et après le chantier avec la commune.

En 2019, l'évaluation concertée de la CFT a permis de formuler un second plan d'action 2020-2025, toujours dans l'objectif de valoriser la forêt et de promouvoir ses différents usages économiques, environnementaux et sociaux. Cette année 2020 (première du nouveau plan d'actions), est marquée par un changement de présidence : Alain MEUNIER a succédé vendredi 9 octobre à Guy SERVET en tant que nouveau président de la CFT, pour les 6 ans à venir.

Durant les prochaines années, la CFT se veut améliorer la mobilisation du bois, soutenir une gestion durable, intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux, structurer l'espace forestier, soutenir les filières bois locales et développer une culture forestière auprès du grand public.

Des actions sont déjà en cours pour répondre aux objectifs de la Charte forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux :

- L'organisation de journées de formations sur les problématiques forestières à destination de professionnels et d'élus du territoire ;
- L'organisation de visites grand public sur des chantiers forestiers et dans des entreprises de la filière bois
- La mise en place d'animations pour mieux connaître le milieu forestier et la filière bois à destination des scolaires dès l'année 2021-2022
- La poursuite de la cartographie des chemins ruraux comme outils d'aide à la décision pour les communes...

**Pour en savoir plus sur la CFT, n'hésitez pas à consulter notre site internet :**

<http://www.cft-basdauphinebonnevaux.fr/>

**Contact : Amandine PRÉVOST** – Animatrice de la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux  
Tél. 04.74.59.11.57 – 06.07.50.82.86 – [cft.basdauphinebonnevaux@bievre-isere.com](mailto:cft.basdauphinebonnevaux@bievre-isere.com)



PISCINES CRÉATION  
VENTE DE VÉGÉTAUX ENTRETIEN  
www.boucher-paysagiste.com 04 74 58 88 73



**GMT P**  
GABILLON MICHEL  
TRAVAUX PUBLICS  
38260 POMMIER DE BEAUREPAIRE  
TÉL. : 04 74 54 30 75



CHEYSSIEU 38550  
TOUTES DISTANCES  
TAXI CONVENTIONNÉ CPAM  
GARE, HOPITAUX, CHIMIO, RAYONS, DIALYSE  
24H/24  
7J/7  
Commune de rattachement : Cheyssieu  
[jentaxi.piroird@gmail.com](mailto:jentaxi.piroird@gmail.com)  
**06 29 59 44 38**



**CLASS-AUTO 69**  
Rouler l'esprit tranquille avec l'occasion de se faire plaisir  
ACHAT / VENTE / RÉPRISE  
Véhicules Neufs & Occasion  
Dépôt - Vente  
Recherche Personnalisée  
Service Nettoyage  
Service Entretien Mécanique  
Service Carte Grise  
contact MR FRANCOZ  
Port: 06 43 27 17 61  
Mail: [class.auto69.pp@gmail.com](mailto:class.auto69.pp@gmail.com)  
Siret: 79192389900011  
Adresse: 468 route du Pilat  
38550 Cheyssieu  
[www.facebook.com/Class.Auto.69.Francheville/](http://www.facebook.com/Class.Auto.69.Francheville/)



## Malgré le contexte de 2020 le Centre Social OVIV a réussi à se maintenir sur ses missions principales :

- En accueillant les enfants des personnels prioritaires pendant les vacances de printemps,
- En proposant aux habitants de la vallée des animations variées pour garder le lien social, même si parfois nous avons dû les faire en distanciel.

**Le Centre Social OVIV a aussi pu fêter ses 20 ans !**

**et Centre Social OVIV est officiellement notre nouveau nom !**

Notre nouveau président, Yves Grenouiller, succède à Laurent Gallot et aux autres présidents qui ont chaleureusement été remerciés de leur engagement, de leur dévouement au sein de l'association à cette occasion; d'ailleurs, Jean-Paul Gay a été élu à l'unanimité Membre d'Honneur.



## 2020 : une année pleine de nouveautés :

Depuis la rentrée, avec le souci d'œuvrer à une plus grande cohérence et qualité éducative à l'échelle du territoire, nous avons conclu différents partenariats :

- Avec les communes de Cheyssieu et Montseveroux : mise en place d'un outil de gestion (G-alsh) des accueils périscolaires et des temps de restauration scolaire, accompagné de la mise à disposition d'une animatrice professionnelle.
- La Lud'OVIV intervient quant à elle toujours sur des temps scolaires, selon les projets d'école, et propose des animations autour du jeu sur les périodes de garderie ou d'accueil périscolaire sur l'ensemble des 7 communes de la vallée.



Nous avons aussi expérimenté l'ouverture d'un second centre de loisirs sur Cheyssieu pour mieux répondre à la demande croissante d'accueil d'enfants de moins de 6 ans sur les temps de vacances scolaires, et proposer davantage de proximité pour les habitants de Cheyssieu et Auberives-sur-Varèze.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE d'un accueil de loisirs les 21 et 22 décembre (sur la seule commune de Cheyssieu) afin de permettre aux familles d'offrir à leurs enfants quelques animations festives, tout en leur permettant d'avoir une solution de garde.



**Dès les vacances d'hiver 2021, la création de ce second accueil sera officielle et confirmée.**



## Activité Danse

Afin d'améliorer le confort des participants, l'activité danse du Centre Social est proposée désormais dans la salle de motricité de l'école de Cheyssieu. Le mercredi en soirée et le samedi. Différents groupes par tranches d'âge pour enfants et adultes. **N'hésitez pas à vous renseigner.**

En plus de réussir à fêter Halloween avec les enfants, lors des dernières vacances de Toussaint,



nous avons accueilli 3 spectacles en partenariat avec (Travail et Culture) dans le cadre de la caravane jeune public et nous avons pu proposer aux adolescent(e)s un stage danse avec la compagnie Malka.



## ZOOM sur les Ateliers Massage Bébé Depuis septembre...

Tous les vendredis matins hors vacances scolaires et un samedi par mois, les ateliers massage bébé (de la naissance à la marche) propose de vous accompagner dans un moment privilégié, tendre et aimant, pour soulager les maux du bébé, pour l'aider à mieux dormir, pour procurer des moments de détente aux parents et aux bébés..

Les ateliers du vendredi sont gratuits et sans inscription. Les ateliers des samedis (gratuits) permettent de participer aux temps de ludothèque à Vernioz pour 1 ou 2€.



## BOURSE SOLIDARITÉ VACANCES

Professionnels du tourisme et des loisirs

### LE CENTRE SOCIAL OVIV A VOS COTES

Le Centre Social OVIV est partenaire de différentes opérations d'aide au départ en vacances.

"Bourse Solidarité Vacances" ou autres partenaires proposent des offres de séjour de -50% à -70% par rapport aux prix grand public. Pour pouvoir partir, sur la destination de votre choix partout en France, il vous faut être éligible et avoir un quotient familial CAF inférieur ou égal à 1000€.

Afin de vous accompagner dans les différentes démarches, vous pouvez contacter Magaly Germain, Référente famille au 04 74 54 14 37 ou par email à famille@cs-oviv.fr

## Le Centre Social en 2021 ...

- Comme chaque année de nombreux temps festifs et conviviaux sont à l'ordre du jour : coinche, repas "Spécialités Régionales", Semaine de l'Environnement..
- Nous cherchons aussi à développer davantage le prêt de jeu afin de permettre aux familles de partager davantage de temps de jeux que la ludothèque est lieu ou pas selon les contraintes sanitaires.
- 2021 sera surtout une année où chacun des adhérents, des habitants pourra participer à la construction du prochain projet du centre, qui déterminera ses actions prioritaires pour les 4 prochaines années !
- Si vous avez des idées, des envies pour contribuer au développement et à l'animation de nos communes, avant d'oser les vivre, osez nous les soumettre soit en surveillant les dates de réunions publiques près de chez vous, soit en répondant aux différentes enquêtes qui vous seront proposées, soit en nous écrivant par

**CENTRE SOCIAL OVIV**  
Association 1901

1410, route des villages - 38150 VERNIOZ  
Tél. 04 74 54 14 37 - accueil@cs-oviv.fr  
Siret : 43399347400017 - APE : 9499Z



Osez Vivre Vos idées. . . . .

ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE :  
Auberives-sur-Varèze, Cheyssieu,  
Vernioz, Chalon, Monsteroux-Millieu,  
Montseveroux, Cour-et-Buis



## Nos agriculteurs ont des projets

Les agriculteurs de la commune sont des chefs d'entreprises qui innovent et investissent sur l'avenir. Ils sont tous fortement engagés dans la production raisonnée voir biologique, dans les circuits courts ou dans des productions en filière locales spécifiques, avec des cahiers des charges contraignants mais rémunérateurs. Ils investissent sur l'avenir afin de pérenniser leurs exploitations.

Ils sont fortement impliqués dans les organisations professionnelles agricoles et meneurs dans les organisations locales. Nous voulons vous faire part d'une réalisation en cours porteuse d'un exemple en économie circulaire.

### STATION DE METHANISATION

Une société a été créée: SAS METHAVAREZE. Elle regroupe 4 entreprises :  
EARL CHAMP DE BIED : Guillaume et Maryse Genin agriculteurs à Cheyssieu  
GAEC LA FERME DE MONTGAY : Julien et Gérard Dutour éleveurs à Vernioz  
PELLAT Jean Baptiste agriculteur à Ville s/Anjou  
CARCEL TP : Brice Carcel à Vernioz



Ce projet a mûri pendant plus de 4 ans avant d'aboutir fin 2019.

L'objectif était de créer une station aux « cartariers » sur la commune d'Auberives-sur-Varèze afin de produire du gaz naturel vert (GNV) à partir d'effluents d'élevage et de produits d'inter-culture : semis réalisés après la récolte de céréales de consommation et récoltés avant les semis de nouvelles productions. Ces CIVES : Cultures Intermédiaires à Valorisation Energétiques déjà fortement pratiquées, permettent de ne pas laisser les « terres nues » en période hivernale pour lutter contre les érosions et lessivages.

Cette installation permettra de fournir la capacité de 600 foyers en gaz « vert » dit biométhane sur l'agglomération Viennoise.

Le principe de cette installation permet à partir d'apports de matière de 30t/jour (dans un rayon de 5 km) de les faire fermenter durant 90 à 120 jours sous « cloche » avec brassage. Carcel TP permet de réaliser les transports de matières grâce à son agrément en transport.

Le gaz récupéré est purifié et injecté à basse pression dans le réseau avec un contrôle automatique de la qualité toutes les heures.

Le digestat, résidu de cette production, est épandu sur les parcelles afin d'apporter de la matière organique.

Il est utilisable en agriculture biologique et pourrait permettre des productions spécifiques avec cette démarche.

La société est accompagnée par le bureau d'étude SCARA.

Un budget prévisionnel est établi à 6M€.

Dans le cadre du Plan Energies Renouvelables, le Conseil Régional en partenariat avec l'Ademe ont subventionné le projet à hauteur de 700 000 Euros, ainsi que le Conseil Départemental de l'Isère pour un montant de 200 000 Euros.



Cette installation a nécessité la réalisation d'un réseau de plus de 5Km de canalisations souterraines en basse pression pour rejoindre la station de Reventin Vaugris, financé à hauteur de 40% par GRDF. (Travaux réalisés en novembre 2020)  
Ce projet nécessitera également l'embauche, à terme, d'un salarié permanent afin d'assurer le suivi.

La structure a eu les accords de subventions fin 2019 et les accords bancaires début 2020.

Les travaux ont pu démarrer sur le premier trimestre 2020. Malheureusement la COVID 19 a ralenti le chantier et l'objectif est d'être opérationnel en août 2021.

Un contrat avec un concessionnaire de gaz permet d'assurer à METHAVAREZE une garantie de tarif de commercialisation du gaz sur 15 ans.

Des réunions d'informations auprès des populations, notamment celle organisée durant la semaine de l'environnement en octobre 2020, ont permis aux acteurs d'expliquer leur démarche et répondre à toutes les questions qu'elles se posent. En Auvergne-Rhône-Alpes, à l'horizon 2030, le potentiel de méthanisation en ferait la troisième énergie renouvelable du territoire, et un bel exemple d'économie circulaire. Des projets sont en cours sur Eyzin-Pinet et Bougé-Chambalud.

## VIVA DIMI



Lancement des travaux printemps 2021



La famille Derderian et l'association VIVA DIMI vous invitent à rejoindre l'aventure !

## Le hameau handicap

**La Vie du bon côté à Cheyssieu a besoin de votre soutien !**

Découvrez le projet et participez à l'aventure

[www.vivadimi.org](http://www.vivadimi.org)

Chefs d'entreprise, soutenez ce projet à la communauté.

**INSPIRE**  
DEMAIN

**Olivier Gaillard**  
Artisan Menuisier

Menuiseries intérieures extérieures  
**BOIS-ALU-PVC**  
Volets roulants, Agencements divers, Parquet

**432 Route de Beauchuzel 38550 CHEYSSIÉU**  
Tel: 04 74 20 92 71 / Fax: 04 74 20 92 82  
Mobile: **06 09 08 05 73**  
e-mail : menuiserie.gaillard@gmail.com

**Vision Manager**

Cabinet Conseil, Formation  
et Accompagnement  
Tel : 04.74.54.10.71  
[www.vision-manager.fr](http://www.vision-manager.fr)

Bureaux & salles de formation:  
18 rue des Castors  
38150 Salaise sur Sanne

## ASSOCIATION *Espoir Isère contre le cancer* *Antenne de Roussillon*

En cette année particulière, les manifestations programmées n'ont pu se dérouler comme prévu. Malgré cela, la communication entre le bureau et ses membres a été entretenue afin de s'assurer de la bonne santé de chacun et de conserver le dynamisme qui caractérise notre association. La marche de l'Espoir devant se dérouler en mai, à Bougé-Chambalud, a dû être reportée en octobre pour finalement être annulée et aura lieu, en définitive, en mai 2021 à Vernioz. De même que la vente de brioches à l'hôpital de Vienne, prévue en octobre. Néanmoins, nos actions se poursuivent efficacement, ayant récolté plus de 44000€ lors de l'exercice précédent. Nous avons poursuivi le financement des soins socio-esthétiques dispensés par Mme Janin à l'hôpital de Vienne ainsi qu'une formation aux soins palliatifs pour certaines infirmières au Mas des Champs à St Prim et l'aide à la recherche. « La Socio-esthétique, une bulle de douceur : c'est une véritable parenthèse contre la maladie. Le maquillage et le soin ne se résument pas qu'à une affaire de paraître. Se sentir belle permet aussi de se reconnecter à une estime de soi abîmée par la vie ou par la maladie ».

Rappelons que l'Association Isère contre le Cancer a pour but :

- Le soutien à la recherche contre le cancer
- L'accompagnement des malades
- L'aide aux personnes et aux familles.

Tous les membres du Conseil d'administration sont bénévoles.

Si l'association peut percevoir des dons de toute origine, leur attribution reste limitée au département de l'Isère, ce qui permet de respecter la raison de sa création il y a 40 ans.

Après 8 années en tant que responsable de l'antenne roussillonnaise, Nicole Vellay passera le relais à Mme Claudette Fayolle en 2021, tout en restant à l'association.

Adhérent, bénévole, sponsor, CCAS, mairie, chacun à son niveau contribue à honorer l'objectif de l'association :  
la lutte contre le cancer.

UN GRAND MERCI A CHACUN !

## Supporters de St Etienne Section 95 de Cheyssieu

### Associés supporters de l'ASSE : 2020 une année à moitié

La section 95 des associés supporters de l'ASSE, basée à Cheyssieu, vit toujours bien malgré une petite baisse du nombre d'adhérents dû aux résultats de l'équipe fanion. Côté manifestations, elle organise chaque année la matinée moules-frites le 11 novembre (en 2019) avec toujours un gros succès. Son loto s'est déroulé le 1 février dans une ambiance familiale, plus de cent joueurs avaient comme chaque année, rendez-vous à la salle polyvalente de Saint-Alban-du-Rhône, pour jouer huit parties dont une partie dotée de 2x2 places de match (ASSE vs Reims) offertes par l'A.S.S. E et des kits supporter offerts par la Fédération des Associés et une partie réservée aux enfants. De nombreux lots furent distribués durant cet après-midi avec en point d'orgue un bon d'achat d'une valeur de 400 € comme gros lot joué à la dernière partie. Le tirage de la tombola clôtura cette après-midi permettant à beaucoup de repartir avec un lot.

Cette année compte tenu du confinement et des mesures sanitaires aucun déplacement n'a pu être réalisé, alors que notre équipe jouait la finale de la Coupe de France 2020 contre le PSG. Nous espérions remplir un bus pour soutenir nos favoris mais la Fédération Française de Football limitait le nombre de supporters (5000) au stade de France; dans ces conditions, l'ensemble des groupes de supporters Stéphanois décidèrent de ne pas participer à l'événement.

Enfin, les adhérents ne se sont pas retrouvés en juin pour l'assemblée générale cause Covid-19.

Côté sportif notre équipe favorite après une saison difficile, s'est classée 17ème au championnat de France de Ligue 1, sauvé d'une descente par le gong après 28 journées et arrêt du championnat en mars 2020.

**Allez les Verts.**



Adhésion : 20 €, moins de 15 ans : 15 €.   
Contact : [Section95@orange.fr](mailto:Section95@orange.fr)



Tél. 04 74 53 28 21 - Fax 04 74 85 57 32  
contact@martin-electricite.com  
31, Rue de la Convention - Parc d'Activités Garigliano  
38200 VIENNE

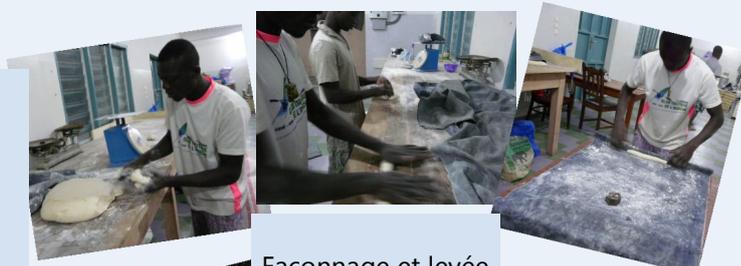
## AKOF-TOGO

En janvier 2020, Max Romey et Charles Lagrange sont partis 4 semaines au Togo. Ils ont rejoints à N'Dali au Bénin, Charlotte, boulangère à St Pierre d'Entremont, venue bénévolement passer 1 mois pour former à la boulangerie deux jeunes.

Des photos valent mieux que des mots :



Max, Charlotte,  
boulangère à  
St Pierre  
d'Entremont  
Charles et Sœur  
Aubierge.



Façonnage et levée  
du pain.



Enfournage et  
Défournage.



Pains fabriqués à la  
boulangerie de  
N'Dali au Bénin.

Ce voyage fut très enrichissant : les travaux à l'école de couture, la réparation de la toiture de la clinique du Dc Kpini ont bien été réalisés. Max est revenu à Cheyssieu avec plein de sollicitations dans ses poches.

Au vu de la crise sanitaire, l'association AKOF-TOGO, a été obligée de réduire ses activités :

la fête du 19 avril 2020 a été annulée. Les envois par containers sont très restreints. L'AG a été reportée à une date ultérieure.

Le Bureau reste inchangé :

Romey Max : président, Genthon Claire : vice Présidente, Bony Sylviane : trésorière, Girodet Solange : trésorière adjointe, Romey Arlette : Secrétaire, Livet Odile : secrétaire adjointe.

La cotisation : 25€ l'année

Merci à tous pour votre soutien et fidélité !

Protégez vous

Vincent TAMMUZZO  
06.65.01.08.24  
green.services.isere@gmail.com



GREEN SERVICES  
Espaces verts - Bois de chauffage

Green Services 35 route des îles 38550 ST MAURICE L'EXIL



**FRANCE  
MATÉRIAUX**

CONSTRUIRE ET RÉNOVER PRO

**SAUVIGNET DUMAS**

42 MACLAS      38 VERNIOZ  
TÉL. 04 74 87 38 33      TÉL. 04 74 84 42 33

WWW.SAUVIGNET-DUMAS.COM

## ACCA DIANE DE LOUZE

L'ACCA de CHEYSSIEU compte 41 adhérents cette saison 2020/2021, contre 46 la saison précédente. La crise sanitaire a rendu cette année difficile pour le monde associatif et n'a pas épargné non plus notre ACCA. Au mois de juin 2021 nous tirerons les conclusions de cette saison. Le bilan moral ne sera pas au plus haut avec l'impact du confinement et les restrictions du temps de chasse. S'ajoutant à tout cela, la crise grippe aviaire qui a contraint nos éleveurs de gibier à ne pas nous approvisionner. Le bilan financier sera le reflet du manque d'activités non réalisées, comme le ball-trap et le safari pêche...Cependant nous avons eu l'opportunité de pouvoir assurer notre matinée boudin/saucisses, gueuses avec des bons résultats. Les chasseurs et les habitants du village étaient au rendez-vous.

Au printemps, nous avons lâché des faisans reproducteurs que nous avons élevé en parc, afin qu'ils s'habituent au biotope. Les résultats ont été concluants puisque de nombreuses nichées ont été recensées. A déplorer cependant, le pillage (volailles disparues pas par des prédateurs animaux !) du parc sur le secteur de Louze. Nos efforts de régulation en ce qui concerne les prélèvements de lièvres les années précédentes, nous ont permis cette année de chasser 3 demi-journées. Mais, pour pérenniser la souche, nous avons aussi choisi de réintroduire 18 pièces. Chevreuils et sangliers : Nous nous efforçons de réguler ces espèces. Pendant le confinement, le préfet a autorisé les battues de régulation du grand gibier qui cause des dégâts dans les cultures des agriculteurs et arboriculteurs. Pour la sécurité des battues et de la population (de façon à faire des tirs fichants) cette année, nous avons implanté 8 miradors supplémentaires. Encore une fois et comme les années précédentes, notre travail a été saboté par la destruction de 2 d'entre eux.



### COMPOSITION DU BUREAU

La situation sanitaire de cette année n'a pas permis le renouvellement de celui-ci. Il a été prorogé d'un an.

**Président :** Daniel PIZZINATO

**Vice-président :** Alain CLAUZIER

**Trésorier :** Mickaël DUPUIS

**Trésorier adjoint :** Cyrille ARNOULT

**Secrétaire :** Jacques GAILLARD

**Secrétaire adjoint :** Alain DREVET

**Membres actifs :** François GUICHON,  
Bruno RIVELLINI

LES MEMBRES DU BUREAU VOUS SOUHAITENT UNE  
TRES BELLE ANNEE 2021 .

Rendez-vous lors de nos futures manifestations.  
Le bureau

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

GV la Gymnastique Volontaire, c'est Vitafédé maintenant et toujours Auberives sur Varèze en association avec Cheyssieu. Début 2020 on avait bon espoir pour la vie du club, un nouveau bureau, de nouveaux inscrits, des finances à nouveau à l'équilibre, des projets et toujours la forme et la bonne humeur !

Et puis la COVID est arrivée... Les salles ferment puis réouvrent en partie et finalement referment.

Les inscriptions n'étaient plus toutes au rendez-vous en septembre. L'assemblée générale a déjà été déplacée deux fois et n'a toujours pas pu se tenir.

Lors du premier confinement nous avons mis en place des marches en plein air avec distanciation.

Cela nous a permis de terminer la saison avant l'été malgré une participation plus faible qu'aux cours.

On envisage toujours une marche familiale au printemps mais à quelle date ?

L'association nationale a mis en ligne des cours pour bouger à la maison (recherche par : Sport sante chez soi) mais la convivialité du groupe manque ainsi que les bons soins d'Evelyne, notre coach.

Nous espérons reprendre au plus vite nos activités tout en appliquant les gestes barrières et le protocole recommandé par la fédération. A bientôt et venez nombreux nous rejoindre !



## ASC CHEYSSIEU

### Les équipes du club :

1 équipe senior 1 (D4), entraînements le mercredi et le vendredi 19h30-21h30. Entraîneur : BOUDRA Samy et adjoint PASCAL-SUISSE Antoine.

1 équipe senior 2 évoluant en (D5), entraînements le mercredi et le vendredi 19h30-21h30. Entraîneur : RANALDI Anthony, adjoint : PASCAL-SUISSE Damien.

1 équipe vétérans qui s'autogère, entraînements et matchs les vendredis.

1 équipe de U12U13, entraînements les mardis et vendredis de 18h à 19h. Entraîneur : GRENOUILLER Michaël et DELHOMME Mikael.

1 équipe de U10U11, entraînements tous les mercredis de 17h30 à 19h. Entraîneur : RANALDI Andy, ROZELIER Hugo.

1 équipe de U6U8, entraînements les mercredis de 17h30 à 19h. Entraîneur : VALLIN Michel.

### Paroles du club :

Nous avons vécu prématurément une fin de saison 2019-2020, dûe à cette crise sanitaire que nous connaissons tous. Peu importe, comme à notre habitude, nous avons su rebondir afin d'entamer une nouvelle saison 2020-2021 sur les mêmes bases que l'ancienne. Il est sûr que le club a dû s'adapter à ces nouvelles règles de fonctionnement et intégrer à ce jour un protocole sanitaire très fort afin de pouvoir continuer à tisser des liens d'amitié et sportifs. C'est pourquoi, l'esprit et la cohésion du club perdure.

Malgré tout, le club éprouve aujourd'hui des difficultés, d'une part organisationnelles et d'autre part financières.

- Organisationnelles, oui car nous revivons les mêmes conditions que lors du premier confinement, à savoir, l'arrêt total des entraînements et des matchs. Nous n'avons donc pas de visibilité sur ce que sera ou non, la suite de la compétition et bien sûr, dur de l'anticiper.
- Financières, oui car nous ne pouvons réaliser de manifestations (Diots, Choucroute etc...), principales sources de revenus du club pour financer toutes les dépenses qui sont malgré tout obligatoires (achats des équipements pour les licenciés (tenues sportives + gourdes individuelles) et pour la tenue des entraînements).

C'est pourquoi, nous allons tout de même lancer notre célèbre tournée des calendriers et nous comptons sur vous et votre soutien, indispensable pilier de la pérennité de notre club.

Oublions les vilaines paroles et la morosité de la situation, l'Amicale Sportive de Cheyssieu rebondira comme toujours et ce, depuis 1967 ! C'est avec un énorme cœur Bleu et Jaune, que nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année dans la joie et la santé.

Prenez soin de vous et de vos familles, nous nous retrouvons bientôt plus fort que jamais.

Le bureau



### Licences :

Pour les équipes Seniors, le prix de la licence est de 130 €. Pour l'équipe Vétérans, la licence sera à 100 €. Pour les équipes jeunes la licence est de 85€ pour les U6 à U11 et de 90€ pour les U12U13.

## AMICALE BOULES ASSIEU CHEYSSIEU (ABAC)

Après notre soirée cabaret qui a rencontré un franc succès, nous n'avons pu comme bien d'autres associations maintenir notre programme et de fait annuler toutes nos activités compte tenu de cette crise sanitaire.

Nous avons une pensée pour nos amis boulistes Gilbert GROLEAT et Robert DEFAIT qui nous ont quittés et que nous n'avons pu accompagner, ainsi qu'à tous ceux qui ont été touchés par ce satané virus.

Merci à tous nos sociétaires pour leur participation, et leur compréhension suite à certaines décisions pas toujours faciles à prendre par le bureau, mais toujours dans le souci de la santé de chacun.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour pratiquer notre sport boule sur les jeux de Cheyssieu et Assieu, dans la convivialité et l'amitié. Prenez soin de vous, de vos proches et à bientôt sur les jeux en pleine forme.

Le bureau.



## Le saviez-vous ?

La 9<sup>e</sup> semaine de l'environnement organisée en partenariat avec le centre social OVIV s'est déroulée du 10 au 17 octobre 2020.

Les habitants étaient conviés à des rencontres thématiques tous les soirs de la semaine et le samedi 10 octobre, dans chaque village au nettoyage « de printemps »...organisé exceptionnellement à l'automne compte tenu de la crise sanitaire. Nous étions une quinzaine de personnes et 5 enfants à ramasser les débris trouvés le long des voiries de la commune ainsi qu'au stade. Un grand merci à ces participants qui ont accepté de participer malgré un temps maussade en début de matinée.



Suite à la découverte d'environ 90 plaques d'amiante entreposées sur une parcelle en Louze, les élus ont organisé le 3 octobre une opération de nettoyage afin de les apporter à la déchetterie de Sablons. En effet, la Communauté de Communes EBER proposait aux habitants du territoire une « opération spéciale de collecte de déchets d'amiante » sur inscription individuelle. Nous nous sommes donc portés à titre individuel, volontaires afin d'évacuer ces déchets sauvages...

## Horaires déchetterie

### LES HORAIRES DE VOS DÉCHETTERIES

Les horaires de vos déchetteries changent, il n'y a plus d'horaires été et horaires hiver. Un même horaire toute l'année.

Des collectes exceptionnelles sont mises en place cet automne pour les habitants des 37 communes du territoire.

Notez bien les dates affichées sur le panneau de la place du souvenir.

Pour pouvoir bénéficier de ce service gratuit et plus largement accéder aux déchetteries, les particuliers doivent **présenter un justificatif de domicile**.

Accès possible jusqu'à 10 min avant l'heure de fermeture.

Toutes les déchetteries sont fermées le dimanche et les jours fériés.



	Ville-sous-Anjou	Saint-Clair-du-Rhône
Lundi	14h-18h	
Mardi	Fermée	
Mercredi	14h-18h	9h-12h
Jeudi	Fermée	14h-18h
Vendredi	14h-18h	
Samedi	9h-12h 14h-18h	

## Dépôts sauvage, déjections canines ...



### POUR RAPPEL SOUS PEINE D'AMENDE DEPOTS SAUVAGE/DEJECTIONS CANINES...



Hors le cas prévu par l'article R. 635-8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, **des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit**, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures. Les personnes morales peuvent être déclarées responsables pénalement, dans les conditions prévues par l'article 121-2, des infractions définies au présent article. La peine encourue par les personnes morales est l'amende, suivant les modalités prévues par l'article 131-41.

## Brûlage-Feux



**Article 84 du » règlement sanitaire départemental » du 9 Août 1978 :  
rappel dans la circulaire du 18/11/2011.**

DES SOLUTIONS EXISTENT :  
Le broyage et le paillage  
La déchetterie  
Le compostage



27 Rue Honoré Petetin-69 700 GIVORS  
04 37 20 16 05

## Elagage/Bruit/ Animaux

### ELAGAGE

Création Loi 1804-01-31 promulguée le 10 février 1804   
Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.  
Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative.  
Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible.

### ANIMAUX :

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Il est interdit de laisser aboyer les chiens de façon répétée et intempestive, qu'ils soient dans une cour, sur un balcon ou un enclos attenant ou non à une habitation. Les chiens ne doivent pas errer librement sans surveillance, leur divagation est interdite (Art L211-23 du code rural). Les propriétaires de chien sont entièrement responsables en cas d'accident causé par leur animal. 

### BRUIT :

Tout bruit pouvant porter atteinte à la tranquillité du voisinage est interdit de jour comme de nuit. Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que :  
Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.  
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.  
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. 



Plomberie - Chauffage - VMC  
Climatisation - Solaire  
Tél. 04 74 53 28 21

31, Rue de la Convention - Parc d'Activités Garigliano  
38200 VIENNE

## Nouveaux horaires

### SECRETARIAT DE MAIRIE :

Les horaires d'ouverture de la mairie ont été modifiés afin de permettre un accueil élargi aux habitants :

Lundi : 16H – 19H

Mardi : 16H – 18H

Mercredi : 10H – 11H30

Jeudi : 16H – 19H

Vendredi : 9H30 – 11H30 et 16H – 19H

Permanences de Monsieur le Maire sur rendez vous auprès du secrétariat : 04 74 84 92 07

Ou [mairie.cheyssieu@wanadoo.fr](mailto:mairie.cheyssieu@wanadoo.fr)



## Autorisation Urbanisme

Toutes constructions ou travaux que vous réalisez chez vous, en tant que propriétaire, doivent être en conformité avec la réglementation de l'urbanisme en vigueur dans la mairie de votre commune.

Pour savoir quelle autorisation d'urbanisme correspond à votre projet, il faut avant tout considérer l'ampleur des travaux selon deux critères :

- la surface de plancher et l'emprise au sol
- la nouveauté ou non de la construction

### Quelles déclarations pour quels travaux ?

Une **déclaration préalable** de travaux est exigée quand vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher de plus de 5 m<sup>2</sup> et inférieures ou égales à 20 m<sup>2</sup>.

Le dépôt d'un **permis de construire** est obligatoire dès que votre construction ou agrandissement fait plus de 20 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol.

### Quels sont les travaux soumis à déclaration préalable ?

Tout projet de construction (dans les seuils indiqués ci-dessus), de modification de toiture, de façade ou d'ouvertures et de menuiseries, d'installation de panneaux photovoltaïques, de clôtures ou de portail, de piscine, de changement de destination, de division parcellaire d'un terrain en vue d'une future construction, nécessite une demande d'autorisation adressée au service de l'urbanisme de votre Mairie.

### Quels travaux nécessitent un permis de construire ?

Les projets concernés par le **permis de construire** sont : toute construction de maison individuelle sur un terrain nu. Tous **travaux** de construction, d'agrandissement, d'extension, de surélévation, d'aménagement de combles avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol dans les seuils indiqués ci-dessus.

## Le climat à Cheyssieu

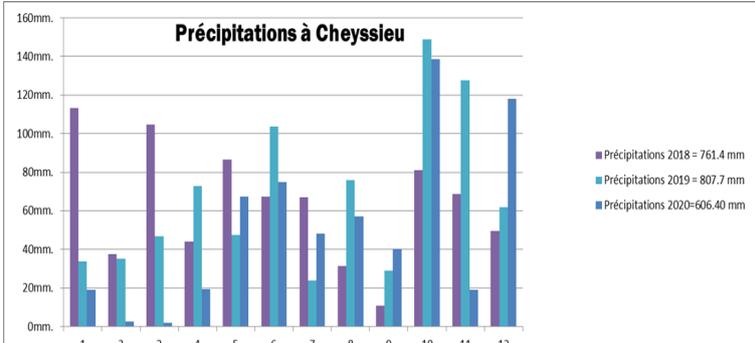
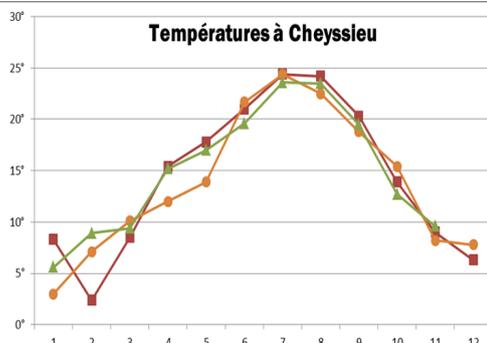
### Encore une année de sec et de vent....

L'année a débuté avec un mois de janvier très doux et beau. Il a fallu attendre février pour connaître quelques gelées mais avec des températures l'après-midi supérieures à 13°. C'est à partir du mois de mars que nous avons connu des périodes de sécheresse avec des températures pratiquement estivales (22 à 26).

La végétation a bien démarré et le 1<sup>er</sup> Avril une gelée matinale de -4° réduit sensiblement les productions fruitières. En avril les températures sont estivales avec plus de 30° l'après-midi. Le mois de mai est plus frais et pluvieux permettant aux cultures de printemps de s'installer. La canicule s'installe avec des températures supérieures à 30° en juin. Les cultures souffrent.... Un orage de 22mm le 10 juillet est bien venu pour les maïs en floraison...

On se rappellera de la canicule de tout l'été avec des vents du sud jusque fin septembre. Novembre a été marqué par des journées de brumes et brouillards.

Nous retiendrons que 2020 a été encore une année de sécheresse et de vents avec un pic de chaleur du 7 au 11 août : plus de 39° relevé sous abri !



Pour information : Suivant la loi n°2015-991 du 07/08/2015 dite loi NOTRE, les conseils municipaux des communes de plus de 1000 habitants doivent se doter d'un règlement intérieur.

L'article L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les 6 mois de son installation, que les listes d'opposition disposent d'un espace d'expression.

Par délibération en date du 12 Novembre 2020, le conseil municipal a voté son règlement intérieur par 12 voix «POUR» et 3 « ABSTENTIONS » (conseillers d'opposition).

L'article 7 du règlement intérieur organise le droit d'expression des listes minoritaires.

## *Majorité municipale. Liste «Unis pour l'Avenir»*

Nous tenons à remercier les électeurs qui nous ont témoigné leur confiance en apportant leurs suffrages à notre liste.

Nous regrettons d'avoir perdu 3 de nos co-équipiers ; mais être élu, c'est d'abord respecter nos institutions républicaines et accepter le choix des électrices et électeurs ; dont acte.

Une équipe aguerrie et expérimentée, enrichie de l'enthousiasme de nouveaux, largement majoritaire, permet d'envisager avec sérénité des réalisations structurantes, en cohérence avec la vie de notre village, tout en restant à votre écoute.

Dans la continuité du travail accompli, nous poursuivons les programmes de travaux engagés et travaillons à finaliser les futurs projets.

La gestion des deniers publics sera poursuivie avec la même rigueur pour préserver notre capacité d'investissement.

La pandémie mondiale dont les conséquences sanitaires, économiques et sociales fait naître plus de craintes que d'espoirs, ne doit pas nous conduire à abandonner ou reporter nos projets ; nous restons déterminés à avancer.

Une majorité d'action, au service de tous.

## *Opposition municipale. Liste « Cheyssieu Autrement »*

La liste CHEYSSIEU AUTREMENT vous remercie pour vos voix lors des municipales de mars 2020.

Rappelons qu'elles se sont déroulées dans une atmosphère peu propice aux déplacements et aux engagements pour un avenir serein.

Notre groupe d'opposition, qui vous appartient, se veut surtout être le relais de vos suggestions afin de voir votre village évoluer vers plus d'échanges et de communication, et la prise en main du quotidien pour notre avenir collectif.

Pour information, après ce 1er tour, nous avons déposé une requête auprès du tribunal administratif souhaitant l'annulation du scrutin compte-tenu de la pandémie et du confinement ayant engendré un fort taux significatif d'abstention que nul n'a oublié.

Le recours rejeté, ayant pris acte du résultat des élections, nous assumons pleinement les 3 postes de conseillers municipaux que vous avez élus dans l'équipe désignée.

Dans cette crise sanitaire, nous sommes à votre écoute et disponibles pour réunir nos nouvelles recherches de valeurs de vies familiales et citoyennes dans notre village.

Pour cela, nous réfléchissons à la mise en place d'un média local d'échange pour avoir à raconter ensemble l'avenir de Cheyssieu.

JANVIER-FEVRIER		
Date	Association	Manifestation
Mar 19 Janv.	Centre social OVIV	Ludothèque
Mer 20 Janv.	Centre social OVIV	Ludothèque
Dim 24 Janv.	ACCA Diane de Louze	Matinée boudin
Sam 27 Fév.	ASC	Tournoi FIFA Coinche

MARS-AVRIL		
Date	Association	Manifestation
Mar 9 Mars	Municipalité	Défilé
Mar 9 Mars	Centre social OVIV	Ludothèque
Mer 10 Mars	Centre social OVIV	Ludothèque
Dim 14 Mars	ASC	Matinée Diots
Jeu 18 Mars	Sou des écoles	Carnaval
Dim 28 Mars	Sou des écoles	Chasse aux œufs
Du 3 au 10 Avril	Centre social OVIV	Semaine de l'environnement
Jeu 15 Avril	ABAC	Qualif vétérans à Assieu
Dim 18 Avril	AKOF TOGO	Fête Africaine Anniversaire 10ans
Jeu 22 Avril	ABAC	Concours sociétaire à Assieu

MAI-JUIN		
Date	Association	Manifestation
Dim 2 Mai	ACCA Diane de Louze	Safari truites
Sam 8 Mai	Municipalité	Défilé
Dim 9 Mai	Isère contre le cancer	Marche de l'espoir à Vernioz
Dim 9 Mai	Sou des écoles	Matinée
Mer 5 Mai	ABAC	Challenge JC Bernard à Assieu
Mar 11 Mai	Centre social OVIV	Ludothèque
Mer 12 Mai	Centre social OVIV	Ludothèque
Mer 26 Mai	ABAC	Challenge Goubet à Cheyssieu
Sam 5 Juin	ASC	Tournoi de pétanque
Mer 9 Juin	ABAC	Challenge S. Martel à Assieu
Mer 16 Juin	Centre social OVIV	Ludothèque
Vend 18 Juin	ASC	Assemblée générale
Dim 20 Juin	Amicale sapeur pompiers	Journée familiale
18 au 21 juin	Centre social OVIV	Fest'OVIV
Ven 28 Juin	Sou des écoles	Kermesse
Sam 26 Juin	ABAC	Rencontre amicale
Sam 26 juin Dim 27 Juin	ACCA Diane de Louze	Bal Trap

JUILLET-AOÛT		
Date	Association	Manifestation
Mer 4 Août	ABAC	Challenge des 5 villages
Sam 28 Août	ABAC	Challenge Denoly à Assieu

SEPTEMBRE-OCTOBRE		
Date	Association	Manifestation
Mer 8 Sept.	ABAC	Challenge L.Rivellini à Cheyssieu
Jeu 16 Sept.	ABAC	Challenge à Cheyssieu/Assieu
Sam 25 Sept.	AKOF TOGO	Assemblée générale
Mer 29 Sept.	Sou des écoles	Assemblée générale
Ven 16 Oct.	ABAC	Assemblée générale à Assieu
Octobre	Isère contre le cancer	Opération brioche

# Calendrier des Manifestations 2021

NOVEMBRE-DECEMBRE		
Date	Association	Manifestation
Jeu 11 Nov.	Municipalité	Défilé
Jeu 11 Nov.	Membres supporters ASSE	Matinée moules frites
Sam 20 Nov.	ABAC	Soirée choucroute à Assieu
Dim 21 Nov.	ASC	Matinée choucroute
Dim 28 Nov.	Sou des écoles	Matinée
Mer 8 Déc.	Toutes associations	Illuminations
Mer 15 Déc.	ASC	Goûter de Noël